

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2775 - MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

OPPOSITION

# Branle-bas dans les rangs du Rassemblement



Quelques cadres du Rassemblement pendant le conclave de Limete

Dans un mémorandum remis récemment aux évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), cette plate-forme de l'opposition propose la mise en place d'une période intérimaire ne pouvant pas dépasser douze mois à compter du 20 décembre 2016. Sur le sort du président de la République, le Rassemblement indique être ouvert aux discussions avec les signataires de l'accord de la cité de l'Union africaine, allusion faite à l'accord politique signé à la fin du dialogue en octobre dernier à Kinshasa.

Cependant, ce document est contesté dans son authenticité par quelques membres de ce regroupement politique qui disent en ignorer le contenu tout en désavouant ses signataires qui, d'après eux, se seraient auto-éjectés pour rejoindre la coalition au pouvoir. Le Rassemblement, entend-on dire, « n'a fait aucune offre de partage du pouvoir avec la Kabylie » et reste toutefois disponible pour la Cénc.

Page 12

CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Kinshasa frôle le taux de réchauffement prohibé

Le Pr Albert Kabasele de l'Observatoire spatial de ressources naturelles et du climat a, au cours d'une récente rencontre scientifique, insisté sur cette problématique, rappelant le danger qui guette la capitale de la RDC. À propos du réchauffement, a-t-il fait savoir, la ville est actuellement à 1,8°. « Alors qu'actuellement le combat mondial est que l'émission ne dépasse pas le seuil de 2°, mais nous en sommes déjà près », a-t-il indiqué tout en affirmant que ce seuil pourrait bientôt être dépassé. Cet état de choses, a-t-il ajouté, a un impact négatif sur la population. « Nous devons tout faire pour réduire nos émissions. Nous ne sommes pas un pays industriel, mais nos émissions proviennent de la dégradation de notre environnement. Il recommande de faire de Kinshasa une ville écologique.

Page 12



L'insalubrité à Kinshasa, un agent du réchauffement climatique

HAUT KATANGA

## Gabriel Kyungu visé par une demande de levée d'immunité

Le président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unaféc) est cité dans une lettre du procureur général près de la Cour de Lubumbashi adressée à l'Assemblée provinciale du Haut Katanga sollicitant la levée de son immunité parlementaire pour outrage au chef de l'État. Ceci devrait permettre à l'organe de la loi de déclencher une procédure judiciaire contre l'ancien président de l'Assemblée provinciale de l'ex-Katanga.

Une commission ad hoc est d'ores et déjà mise en place au niveau de l'Assemblée provinciale pour étudier le fond de la question. Pour les partisans de Gabriel Kyungu, il s'agit là d'une « manœuvre » visant à entamer un procès politique contre leur leader dans le dessein inavoué de le réduire au silence.



Gabriel Kyungu

MOUVEMENTS CITOYENS

## Ujana en guerre contre l'instrumentalisation de la jeunesse congolaise

Page 13

Page 13

## ÉDITORIAL

## Au revoir...

Très cher Fidel, nous savions tous que tes jours étaient comptés, que la maladie rongerait lentement mais sûrement ta robuste nature, que tôt ou tard donc nous serions amenés à pleurer ton départ. Mais cela ne nous empêchait nullement d'espérer te voir longtemps encore partager notre destin car tu demeureras le symbole de la lutte que le tiers-monde, notre tiers-monde, mena dans les dernières décennies du siècle précédent afin de se débarrasser de la tutelle des nations riches de l'hémisphère nord.

Alors que ta dépouille mortelle s'apprête à recevoir les hommages de la Terre entière ou presque – car certains de tes adversaires, parmi lesquels figure en bonne place le futur président des Etats-Unis Donald Trump, se réjouissent de ta disparition – nous voulons, nous Africains, nous Congolais, te dire « au revoir ». « Au revoir » et non « adieu » car ton esprit et ta pensée demeureront à jamais parmi nous alors même que ton corps, lui, deviendra cendre dans les heures à venir.

S'il est vrai que le communisme, qui inspira ta vie et fit de toi une icône mondiale, s'est révélé incapable d'accompagner l'humanité dans sa marche vers le progrès et a dû céder le pas au libéralisme économique, il l'est tout autant, sinon même plus, que l'idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, de justice qui l'inspirait demeure plus vivant que jamais dans la société moderne où nous vivons présentement. Loin de disparaître sous les coups de boutoir de l'ultra-capitalisme, ces valeurs s'affirment de jour en jour comme le véritable ressort des avancées humaines à venir.

Sans toi, l'Afrique où nous vivons n'aurait sans doute pas réussi aussi facilement qu'elle l'a fait à s'affranchir du joug colonial qui pesait sur elle depuis des siècles. Sans toi, les hommes et les femmes qui se battaient au péril de leur vie pour que nos peuples accèdent à l'indépendance auraient attendu beaucoup plus longtemps que le jour se lève. Sans toi, les nations qui nous asservissaient n'auraient pas pris la mesure de la faute historique qu'elles commettaient.

Là où ton esprit et ton âme planent aujourd'hui pour l'éternité sache que nous te sommes infiniment reconnaissants d'avoir dit haut et fort que le temps de la liberté était venu pour tous les peuples de la Terre. Merci, très cher Fidel !

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Six partis politiques adhèrent à la majorité présidentielle

L'Union pour la restauration du Congo (URC) de Dominique Basseyla, l'Union des forces vives de la nation (Ufovina) de Jean Michel Ebaka et le Mouvement pour l'alternance démocratique (MAD) de Gervais Moukassa et trois autres formations ont signé le 26 novembre à Brazzaville, un accord politique avec la majorité présidentielle.

a déclaré le président coordonnateur de cette nouvelle plateforme, Dominique Basseyla.

Et d'ajouter, « *Durant un an, nous avons mené notre action politique dans le cadre de l'Alliance de l'opposition démocratique. La constance de nos prises de position nous a placés à un niveau appréciable qui a permis de rehausser l'image d'un groupement politique responsable et clairvoyant. Comme membre du pôle du*



Les présidents des partis ayant signé l'accord

La signature de l'accord s'est faite à l'issue de la sortie officielle d'une nouvelle plateforme dénommée, Alliance des partis démocrates (APD) qui regroupe six formations politiques. Hier se réclamant de l'opposition sous l'appellation de l'Alliance de l'opposition démocratique (AOD), ces six partis membres de l'APD, appartiennent désormais à la majorité présidentielle.

Au terme de leur accord, ils ont juré de contribuer efficacement au fonctionnement des institutions de la nouvelle République, de mener ensemble le combat politique immédiat et futur dans une confiance mutuelle et un engagement sans faille.

« *Aujourd'hui, avec la mutation de l'Alliance de l'opposition démocratique pour devenir l'Alliance des partis démocrates, nous manifestons par là notre bon sens, notre clairvoyance et notre engagement sans faille derrière le président Denis Sassou N'Gusso en rejoignant les forces traditionnelles qui lui sont acquises* »,

*consensus de Sibiti, nous avons pris part à toutes les activités qui ont été réalisées par cette grande famille politique. Le combat de l'institutionnalisation véritable de la nouvelle République ne fait que commencer. La nature juridique de notre système politique impose une exigence, celle d'assurer au président de la République une majorité à l'Assemblée nationale pour épargner une crise institutionnelle aux congolais. Comme membre du pôle du consensus de Sibiti, nous avons pris part à toutes les activités qui ont été réalisées par cette grande famille politique* ».

Dominique Basseyla a enfin invité tous les partis de cette nouvelle plateforme, à l'unité et à une recherche du consensus avec les forces appelées à faire aboutir le projet de société du chef de l'Etat pour des victoires à venir.

Jean Jacques Koumba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## 58 ANS DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

# Rois traditionnels, sages et notables appellent au retour de la paix dans le Pool

**Les sages et notabilités traditionnelles congolaises ont remis au président de la République, Denis Sassou N'Gusso, une déclaration dans laquelle ils condamnent les violences dans le Pool et appellent les miliciens ninjas-nsiloulous à déposer les armes.**

Les rois Makoko (Mbé), Mâ Loango (Diosso), Ngâmbom' (Mbaya), la reine Ngalifourou (Ngabé) ainsi que les sages du Congo étaient, lundi 28 novembre, au Palais du peuple, pour des entretiens avec le président Denis Sassou N'Gusso en marge de la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la République. Pendant un peu plus d'une heure, les échanges entre les deux parties ont porté essentiellement sur la situation dans le département du Pool où, depuis le mois d'avril dernier, les miliciens ninjas-nsiloulous de Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi, se livrent à des exactions de toutes sortes contre les populations civiles, s'attaquent aux infrastructures routières et ferroviaires détruisent et incendient les véhicules des particuliers, causant des morts et des blessés. Les sages et notabilités voient dans ces brutalités le comportement « d'enfants égarés » de la République, qui doivent renoncer à toute violence et demander à réintégrer les rangs de la Nation s'ils veulent bénéficier de la bienveillance de la communauté nationale. Ils l'ont mentionné dans la déclaration qu'ils ont remise au pré-

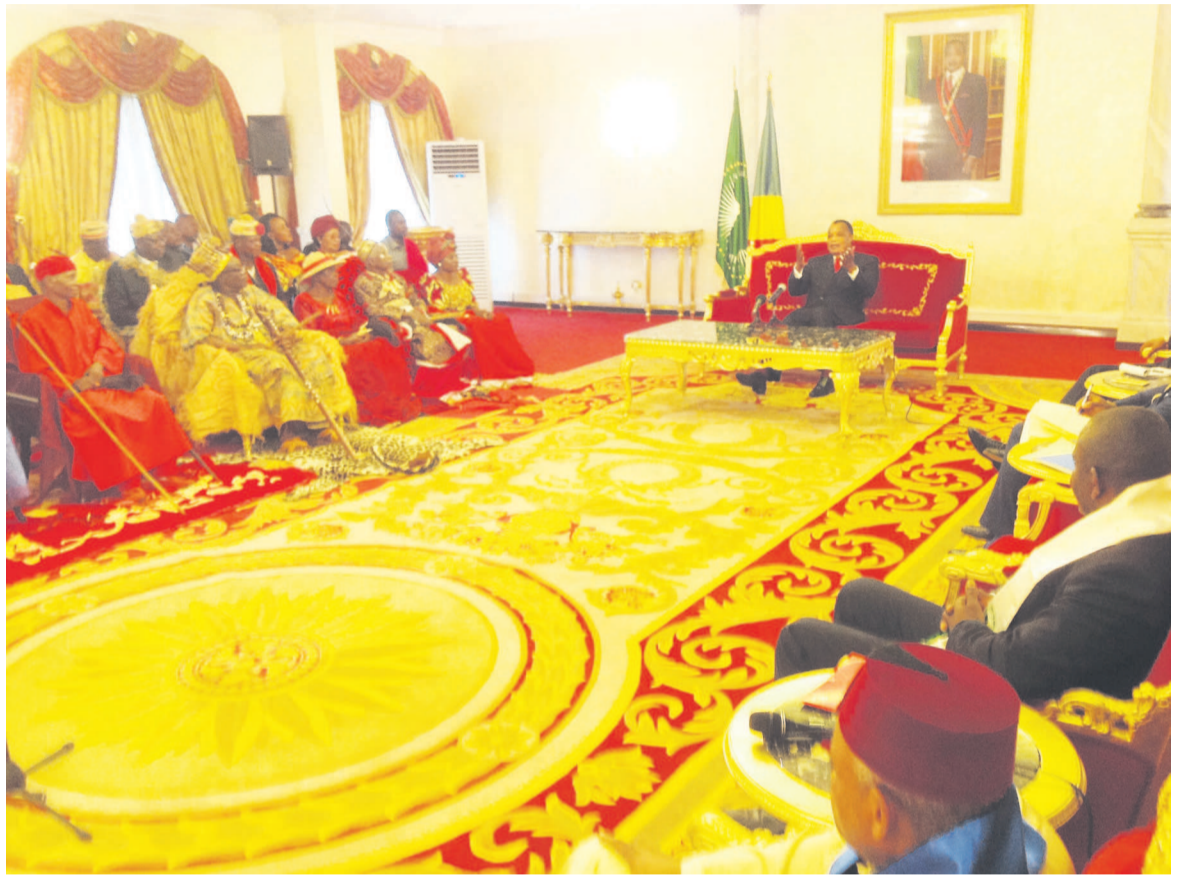
sident de la République, ajoutant qu'il lui revient en tant que garant de la paix de tout mettre en œuvre pour rétablir l'ordre et la sécurité dans le Pool. « *Nous, rois, sages, notables, prenons l'engagement de nous associer aux autres forces vives de la nation, afin que le Congo retrouve la paix* »

A son tour, le président Denis Sassou N'Gusso a salué la présence de ces détenteurs de la sagesse et du pouvoir ancestral au Palais du peuple, « *notre maison commune* », a-t-il déclaré. « *Partout, tous les peuples ont leur culture et la vénèrent, nous devons faire de même en reconnaissant le rôle que les notables et sages ont à jouer dans la gouvernance publique* ».

Le chef de l'Etat a par ailleurs rappelé que de tout temps il a toujours privilégié le dialogue lorsqu'il s'agit des questions qui touchent l'intérêt supérieur de la Nation. « *Cela a été le cas pour le changement de la Constitution avec les consultations qui avaient précédé le dialogue de Sibiti. Dans cette même salle, j'ai eu des entretiens avec chacun d'entre vous, pour aborder la question de ce changement* ».

**Dialoguer, oui, mais avec qui, quand et comment ?**

Le chef de l'Etat s'est indigné de la destruction par les miliciens opérant dans le Pool des infrastructures routières et ferroviaires, disant ne pas établir le lien entre ces actes de violence gratuite et des revendications politiques. « *J'écoute*



Le président Denis Sassou N'Gusso avec les sages

parler de dialogue, c'est bien pourtant ce que j'ai toujours fait », a noté le président de la République. En même temps il s'est demandé dans quelles conditions et avec quels acteurs réunir ce dialogue.

« *Aucun pays au monde ne laisse se perpétrer des actes attentatoires à l'ordre public sans réagir, sans prendre des dispositions pour ramener la paix et la quiétude* », a expliqué le président de la République, avant de rappeler que, quel que soit le contexte dans lequel s'exerce un pouvoir, l'alternance est incontournable : « *Quand le président Fulbert Youlou était aux affaires,*

*dans ce Palais, certains d'entre nous étaient encore élèves dans les collèges et lycées. Pendant que j'y suis, il y a sans doute dans nos collèges et lycées, un élève qui un jour deviendra chef de l'Etat, c'est la loi de la nature et rien n'y changera* ». Puis remerciant ses hôtes pour le message qu'ils lui ont transmis, le chef de l'Etat a déclaré qu'il en fera bon usage. « *J'ai la nette conviction que nous allons continuer la construction de notre pays dans la paix et la quiétude, car il nous faut laisser aux générations futures un pays en paix* ». Notons tout de même

la symbolique traditionnelle de cette rencontre où l'on a vu les dépositaires du pouvoir ancestral parés de leurs atours discuter à bâtons rompus avec le chef de l'Etat. Chants de griots, références à l'esprit des mânes, appels à la cohésion ont donné à la cérémonie une couleur toute particulière. Ce qu'a par ailleurs apprécié Jean-Marie Ewengue, le président de l'Association des sages du Congo que ses collègues avaient chargé de remettre au président de la République cette « Déclaration des royautes et notables sur la paix et l'unité nationale ».

**Gankama N'Siah**

## TRANSPORTS

## Vers la mise en œuvre du Bordereau de livraison direct au Congo

**Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki et les responsables d'une douzaine de structures publiques et privées ont signé le 24 novembre à Brazzaville, une convention sur les conditions de mise en œuvre du Bordereau de livraison direct (BLD).**

Ce document concerne le transport multimodal des marchandises du lieu d'embarquement jusqu'à leur destination finale avec le même titre de transport payé au départ de la cargaison. Sa signature marque une avancée importante dans le cadre de la facilitation du commerce.

« *En dépit de son impact indéniable dans l'organisation de l'économie maritime d'un pays, cette innovation ma-*



Un navire en mer

*jeure n'était pas appliquée en République du Congo. C'est pourquoi, conscient des avantages multiformes liés au BLD, le département a jugé utile de l'appliquer* », a expliqué le ministre Mokoki.

Le BLD permettra de décongestionner le plan d'eau portuaire ; de susciter la reprise du transbordement des cargaisons en dérivation dans les ports voisins ; de réduire le temps de séjour à quai des na-

vires ; de garantir la sécurité de la recette publique.

Il devrait également permettre d'accroître la facilitation au commerce avec en perspective l'amélioration du rang du pays au classement Doing Business de la Banque mondiale ; de promouvoir les activités du port de Brazzaville et les ports secondaires tout en renforçant la vocation de pays de transit dévolue au Congo.

La signature de ce bordereau augure des lendemains meilleurs pour le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) dans la mesure où près de 90% du commerce extérieur congolais s'effectue via ce port naturel en eau profonde classé parmi les plus importants dans le Golfe de Guinée.

Les structures ayant paraphé la convention sur les condi-

tions de mise en œuvre du BLD sont : le Chemin de fer Congo océan (CFCO), le PAPN, le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), le Conseil congolais des chargeurs (CCC), le Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), Terminaux du Bassin du Congo, la Direction générale des douanes et des droits indirects, CMACGM Congo, Congo Terminal, Necotrans, Maersk Congo et Nile-dutch.

« *En apposant votre signature sur cette convention, vous vous engagez à garantir l'efficacité et la pérennité d'un instrument attractif en termes de simplification des procédures que vous dotez au système de transport de notre pays* », a signifié le ministre Mokoki.

**Christian Brice Elion**

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# Antoinette Sassou NGuesso invitée à la journée porte ouverte sur l'importance des légumineuses

Afin de sensibiliser le public aux biens faits des légumineuses, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) organise le 5 décembre la journée porte ouverte à laquelle l'épouse du chef de l'Etat Antoinette Sassou NGuesso a été conviée.

La soixante-huitième assemblée générale des Nations unies a proclamé 2016 année internationale des légumineuses (haricots, lentilles, pois etc.) De ce fait, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été désignée pour faciliter la mise en œuvre de cette décision, en collaboration avec les gouvernements, les organisations compétentes, les ONG et autres parties prenantes concernées.

« Au Congo, la première journée sera consacrée à la marche et la seconde à une conférence à laquelle la première dame du Congo participera parce qu'elle est avant tout la mère de la République et elle connaît ce que les femmes vivent dans les foyers pour nourrir leur famille », a expliqué la directrice de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini au sortir de l'audience le 28 novembre avec l'épouse du chef de l'Etat.

Pour la FAO, l'année internationale des légumineuses 2016 vise à sensibiliser l'opinion publique aux avantages nutritionnels des légumineuses dans le cadre d'une production vivrière durable.

« La célébration de cette Année sera une excellente occasion de

favoriser des rapprochements dans toute la chaîne de production de manière à mieux exploiter les protéines issues des légumineuses, à renforcer la production de légumineuses à l'échelle mondiale, à tirer un meilleur parti de la rotation de cultures et à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans le commerce des légumineuses », a révélé la FAO.

« Dans tous les pays, ce sont les produits qui font partie de l'alimentation de la population et en même temps, c'est une façon de diversifier, non seulement les produits mais aussi la biodiversité et en même temps conserver et nourrir le sol. Or, les légumineuses comme le haricot et le soja sont des produits qui font partie de cette catégorie et ce sont des produits extrêmement riches en protéine et en élément nutritif », a indiqué la Représentante de la FAO.

« Au Congo, on sent que la volonté politique de faire de l'agriculture un secteur clé pour diversifier son économie existe. La FAO a toujours soutenu le Congo depuis des années, et aujourd'hui, elle veut être plus présente à tra-



Antoinette Sassou NGuesso s'entretenant avec Suze Percy Filippini

vailer, non seulement avec le ministère de l'Agriculture qui est notre partenaire naturel, mais aussi avec d'autres comme ceux de l'Economie forestière, la Recherche scientifique, des Affaires foncières, etc. Nous sommes obligés de travailler avec ces ministères pour aider le pays à aller de l'avant, à atteindre la sécurité alimentaire et à lutter contre la malnutrition », a-t-elle ajouté.

« Le Congo est un membre de la

FAO. Il est en même temps l'un des membres du conseil de la FAO, c'est-à-dire, l'autorité fusionnelle de la FAO. La coopération entre la FAO et le Congo se porte bien. Nous travaillons constamment aux côtés des autorités, des communautés et de la société civile. En tant que partenaire naturel du Congo, nous continuerons à appuyer dans sa recherche de sécurité alimentaire et de nutrition », a-t-elle promis. Signalons que les

légumineuses ou légumes secs sont des plantes dont les fruits sont contenus dans des gousses. Elles peuvent être considérées comme des féculents car elles sont riches en amidon, le glucide des végétaux.

Pour la FAO, les légumineuses font déjà partie de l'alimentation des Congolais et Congolaises. Son travail consiste désormais à vulgariser l'information pour inciter la population à consommer les légumes.

Yvette Reine Nzaba

## NÉCROLOGIE



M. Ndokagna Jean-Bruno, agent des Dépêches de Brazzaville, Ngabala Kevy, Ngabala Letype, Kouzy Doudou, Ofoueme Gladys, Tsimba le garçon et l'association "Le quartier d'abord" de PEPT ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, nièce, et amie Mbango Patricia survenu le 20 novembre à 20 heures, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°70 de la rue Louingui Poto-Poto.

La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.

## BASSIN DU CONGO

### L'IRD et l'AFD renforcent les capacités du service hydrologique national

Dans le cadre du Projet Hycos qui consiste à doter le bassin versant du Congo d'un suivi de ressources en eau opérationnel, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Agence française de développement (AFD) ont apporté un appui substantiel au service hydrologique national.

Cet appui a consisté le 25 novembre en la collecte des données techniques et matérielles en vue de l'installation à Maloukou Tréchet d'une nouvelle station hydrométrique automatique qui s'ajoute à l'ancienne pour le compte de la République du Congo. L'objectif consiste à améliorer le suivi hydrologique opérationnel dans le bassin du Congo en installant une station qui permettra d'aider à la calibration des données d'altimétrie spatiale et également d'obtenir de nouvelles données hydrologiques. Ainsi, la collecte de données hydrologiques répond à des besoins aussi cruciaux que variés. Ces informations sont essentielles pour la planification stratégique (outil d'aide à la décision) ; la conception et la gestion des ouvrages hydroélectriques ; le transport fluvial (prévision des niveaux d'eau) ; le dimensionnement des réseaux de drainage pluvial et des ouvrages, hydrauliques ou non (routes, voies ferrées, etc.) ; la lutte contre les inondations ; l'adaptation aux changements climatiques ; le développement de l'irrigation ; et le maintien de la diversité des écosystèmes (notamment dans la Cuvette).

Pour ce faire, la mission se compose en deux phases successives. La première phase porte sur l'installation de la station par les services hydrologiques nationaux notamment le Service commun d'entretien et des voies navigables (Scvn), l'Institut national de ressources des sciences exactes et naturelles, la Cicos et l'IRD. La deuxième concerne le suivi de la station par les services hydrologiques nationaux, appuyés ponctuellement par le Cicos et l'IRD.

« C'est du matériel assez classique en hydrologie. Il y a donc un capteur pour mesurer les variations de hauteur d'eau que nous posons dans l'eau. Sur le toit de la cabine, nous avons mis également la pluviométrie pour évaluer la pluie qui tombe. Ainsi, la pluie est mesurée à chaque fois qu'elle tombe et à chaque fois il y a un petit basculement qui se fait enregistrer pour donner la hauteur totale », a déclaré Jean Pierre Bricquet, chercheur et expert de l'IRD.

En effet, les données seront acquises automatiquement toutes les 6 heures, pour les hauteurs d'eau, et toutes les 6 minutes pour les données de pluie (standard Organisation mondiale de la Météo). Elles seront envoyées, grâce à la transmission automatique par GSM/GPRS, sur plusieurs sites FTP afin d'être rapidement disponibles pour les utilisateurs. L'archivage ainsi que la validation des données brutes seront assurés par les services hydrologiques nationaux avec le logiciel de leur choix.

Guillaume Ondzé

Ntsiakoulou David, Nzayoulou Gabin, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, maman Bateza Julienne, le 24 novembre 2016 à Pointe-Noire des suites de maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au quartier La Base non loin du Rond Point Ilima.

L'inhumation a lieu le jeudi 1er décembre au cimetière municipal de Vindoulou à Pointe-Noire.



## FIBRE OPTIQUE

## Améliorer la capacité de maintenance et d'exploitation du système WACS

La 19<sup>ème</sup> session du comité de gestion du système câbles-marins (WACS) se tient depuis mardi à Brazzaville. Les membres du comité de gestion et les experts présents vont tenter, entre autres, d'examiner la possibilité de procéder à la deuxième augmentation de la capacité du système WACS et les questions liées aux prix des liaisons Internet.

Une forte délégation du comité de gestion de WACS (Wester Afrika cable system) conduite par son président, Prins Radebe, a été reçue tôt ce matin par le ministre congolais des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo. « Il s'agit d'une visite de courtoisie avant de lancer les travaux de cette réunion », a confié le président du comité de gestion,

Le câble sous-marin WACS est un système gigantesque fonctionnant sous la formation de consortium. Pour une gestion efficace de ce vaste réseau, les différents comités constitutifs du consortium WACS se réunissent périodiquement pour échanger sur les questions techniques, financières et fonctionnelles d'intérêt commun.

Le Congo accueille ce conclave

des dirigeants du WACS en sa qualité de pays membre. « Au sein du comité de gestion, nous examinons les questions d'exploitation, de maintenance, de commercialisation, ainsi que des questions d'évolution du système WACS », précise Prins Radebe.

En effet, ce sont les treize pays membres et leurs entreprises qui participent à ce consortium en charge de l'installation du câble sous-marin partant de l'Afrique du Sud jusqu'au Portugal, avec une extension en Grande-Bretagne.

Outre les prix de vente des capacités WACS pour les rendre plus accessibles aux populations, les participants tenteront également, à l'issue des discussions, de s'accorder sur les possibilités de faciliter les liaisons avec les autres câbles dans le monde.

Le WACS, c'est la fibre optique, une infrastructure importante pour le développement de l'économie numérique, rappelle le ministre Léon Juste Ibombo.

« L'ambition du président de la République est de faire du Congo une société de technologie de l'information et de la communication. Heureusement, nous avons déjà des infrastructures. La réunion permet d'optimiser le travail qui se fait en ce mo-



La photo de famille

ment », s'est félicité le ministre congolais.

Pour permettre à toutes les couches sociales congolaises de bénéficier de cette connexion haut débit, Congo Télécom n'a pas hésité à se lancer dans cette aventure technologique.

« Il s'agit aussi de voir comment on peut éviter les pannes tech-

niques et réaliser les extensions nécessaires pour que ceux qui n'ont pas assez de moyens puissent profiter de cette session pour faire l'extension par rapport à leurs capacités, par exemple, au niveau des stations comme la nôtre qui se trouve à Matombi », a indiqué l'administrateur général, Akouala.

Le consortium du système WACS est composé d'opérateurs de télécommunications issus de divers pays : Afrique du Sud, Namibie, Angola, RD. Congo, République du Congo, Cameroun, Nigeria, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Île Canaries, Portugal et Royaume Uni.

Fiacre Kombo

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

## 34% de la population congolaise travaille la terre au Congo

Les résultats définitifs du recensement général de l'agriculture en République du Congo couvrant la période 2014-2017, publiés le 29 novembre révèlent que, sur 1.495.631 personnes recensées, on note 514.358 actifs agricoles, soit 54,4% de femmes et 45% d'hommes. Leurs principales activités sont l'arboriculture fruitière, l'aviculture, l'activité forestière et la pêche.

Lancées en 2012 grâce à l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), les enquêtes et la collecte d'informations menées par le Bureau central du recensement général ont été révélées en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, les représentants du système des Nations unies ainsi que les partenaires au développement.

« Les objectifs de la politique du développement rural ne peuvent être atteints que dans la mesure où les pouvoirs publics ont une connaissance réelle, d'une part de la structure de l'agriculture à travers la réalisation d'un recensement, d'autre part de son évolution à travers un système national intégré performant de collecte, de traitement, d'analyse et de publication des données sur le secteur agricole », a déclaré Henri Djombo.

L'administration, les décideurs, les chercheurs, les partenaires au développement, le secteur privé, etc, disposent désormais d'une source d'information fiable pour leur travail de prise de décision.

« Cette connaissance structurelle de l'agriculture et de son évolution à travers un système national intégré per-

formant aidera à planifier les activités agricoles et formuler une politique de sécurité alimentaire. Ces données faciliteront également la mise en synergie de l'agriculture et de l'industrie, ainsi que le passage d'une agriculture vivrière à une agro-industrie », indique une note d'information sur le projet.

Intervenant à cette occasion, la représentante de la Fao, Suze Percy Filippini, a rappelé l'attachement de son organisme à promouvoir les recensements nationaux de l'agriculture, maillon essentiel pour le développement d'un système agricole viable.

« Le recensement général de l'agriculture en République du Congo entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme mondial du recensement de l'agriculture 2010, préconisé par la Fao, et couvrant la période 2006-2015. Il constitue aussi un élément crucial de la mise en œuvre de la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales », a-t-elle déclaré.

Rappelons que le dernier recensement agricole en République du Congo remonte à 1985. Pendant 31 ans, le secteur agricole a connu des mutations nécessitant une nouvelle photographie précise des caractéristiques structurelles clés de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture, des forêts, de la sylviculture, du maraîchage, de l'horticulture...

Pour faire face à la flambée des prix de produits agricoles, de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire tout en augmentant les capacités d'exportation des produits agricoles congolais sur les marchés internationaux, le gouvernement a fait de l'agriculture un des secteurs clés de sa stratégie de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

## MINISTÈRE DE LA FEMME

## Une feuille de route pour endiguer les violences sexuelles

L'Association des Femmes juristes du Congo en partenariat avec le ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement (Mpfid) a organisé, le 25 novembre à Brazzaville, une soirée culturelle pour tenter de proposer une réponse sociale adaptée face à l'ampleur des violences sexuelles.

Cette soirée d'interpellation a été organisée sur le thème : « Dit stop aux violences faites aux femmes », dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour tenter de proposer une réponse sociale adaptée face à l'ampleur des violences sexuelles, la ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani a d'abord interpellé la mémoire collective. « En cette journée mémorable, chaque Congolais, chaque Congolaise doit s'interroger sur sa contribution pour pouvoir éradiquer les violences sexuelles, physiques, psychologiques, socio-culturelles, institutionnelles, économiques faites aux filles et femmes », a-t-elle déclaré.

La ministre s'est engagée à appuyer les centres de prise en charge des victimes des violences sexuelles. Elle compte aussi redynamiser l'observatoire des violences faites aux femmes et le réseau national des organisations de la société civile qui luttent contre ce fléau.

Dans le cadre des travaux interinstitutionnels, le ministère de la Promotion de la Femme ainsi que celui de la Justice vont accélérer et finaliser le processus d'élaboration de l'avant-projet de loi portant prévention des violences socio-spécifiques et lutte contre l'impunité des auteurs de ces violences.

La réévaluation du code pénal dans le cadre du projet Pareda est également envisagée par le ministère de la Promotion de la Femme. La mi-

nistre souhaite que des affaires liées aux actes de violence soient examinées sans attendre les audiences criminelles.

Peu de temps après, le ministère de la Promotion de la Femme va s'atteler à construire un centre de réhabilitation de victimes de violences pour assurer une véritable assistance psychologique, sociale, juridique et médicale pour les victimes. Dans les quartiers périphériques, le ministère s'emploiera à mettre en place des zones d'alerte pour protéger les veuves et orphelins maltraités contre les rites dégradants et humiliants. De même, la création des brigades de police au sein des commissariats de police pour lutter contre les violences sexio-spécifiques est également envisagée.

« Non à l'impunité. Dialoguons tous avec nos enfants pour les prémunir contre les violences en milieu scolaires, universitaires, dans nos voisinages et ou tout autre endroit où elles peuvent être vulnérables », a conclu la ministre Inès Nefer Bertille Ingani.

Par ailleurs, la présidente de l'Association des Femmes Juristes du Congo, Jocelyne Milanidou, a critiqué ce fléau en indiquant que : « les violences faites aux femmes troublent l'ordre public et même les bonnes mœurs. Mais hélas, les auteurs de ces violences bénéficient d'une impunité notoire ».

Le directeur de cabinet du ministre de la Justice a pour sa part reconnu que : « les victimes des violences sexuelles représentent les taux les plus élevés dans nos hôpitaux parmi les patients enregistrés. Les plaintes des victimes des violences sexuelles dans nos juridictions pénales sont les plus déplorables ».

Pour réorganiser une lutte plus structurée contre les violences sexuelles, la signature d'un partenariat est envisagée entre le ministre de la Justice et l'Association des Femmes juristes du Congo.

Fortuné Ibara

# CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION ET DE DÉDICACE DU LIVRE D'ÉMILE GANKAMA

« **Pouvoir, Tradition, Modernité.  
L'École de Denis Sassou N'Guesso** »

LE LIVRE SERA PRÉSENTÉ PAR :

- Grégoire Léfouoba,
- Pierre Ntsemou,
- Florent Sogni Zaou.

Sous la modération de Mfumu;

Roger Ngombé animant  
la cérémonie.



CE JEUDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016, À 15 H 30,  
AU PEFACO HÔTEL MAYA-MAYA.

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE)  
REPUBLICQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI  
CABINET  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES(PDRCH) AMI N° 004 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016**

**Secteur :** Education  
**Référence de l'accord de financement :** Prêt FAD 2100150033294  
**N° d'Identification du Projet :** P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les services d'un Consultant; expert en gestion financière chargé d'appuyer la coordination du projet dans la gestion financière et comptable du projet.

2. Les services prévus au titre de ce contrat concernent, dans le cadre de la mise en œuvre du PDCRH, une expertise de niveau permettant d'appuyer les capacités de la CEP en matière de gestion financière et comptable du projet. Le consultant expert en gestion financière et comptable sera chargé, sous la direction du Coordonnateur du projet, de superviser l'ensemble des tâches de la gestion administrative, financière et comptable du projet conformément aux directives de la Banque Africaine de développement.

3. La Coordination du PDCRH, ci-après dénommée « Cellule d'Exécution du Projet » (CEP), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants

peuvent s'associer pour augmenter leur chance de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant International n'implique aucune obligation de la part de la Coordination du PDCRH de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+ 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

6. Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Décembre 2016 à 15h00' (heure locale) et porter expressément la mention « AMI N° 004 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016. Expert en gestion financière et comptable »

Projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH)  
À l'attention : Mme la Coordinatrice du PDCRH Sis, case 252 camp des sommeilleux (derrière la DEC)  
Brazzaville-République du Congo  
Tel: (+242) 05 556 09 99 / 06 620 34 37  
Personne à contacter : Mme la Coordinatrice du PDCRH  
Tél: (00242) 06 632 54 06 / 05 521 83 24  
E-mail: [ucp@metp-cg.org](mailto:ucp@metp-cg.org); avec copie : [pdcrh@metp-cg.org](mailto:pdcrh@metp-cg.org)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS POUR LA PASSATION DES MARCHES DU PROJET)  
REPUBLICQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI  
CABINET  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES(PDRCH) AMI N° 002/PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016**

**Secteur :** Education  
**Référence de l'accord de financement :** Prêt FAD2100150033294  
**N° d'Identification du Projet :** P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les services d'un Consultant; expert en passation des marchés d'apporter un soutien technique en matière de passation des marchés à l'équipe du projet.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- i. aider la Cellule d'exécution du projet (CEP) à l'élaboration du planning des acquisitions et du plan de passation des marchés (PPM) pour les biens, travaux et services, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement;
- ii. participer aux missions de reconnaissance des sites et études des marchés, de lancement des activités, de supervision et de réception des biens, travaux et services prévus dans le projet;
- iii. appuyer la préparation des Avis Spécifiques d'Appel d'Offres et Avis à Manifestations d'Intérêts, les Dossiers d'Appels d'Offres et Dossiers de Demandes de Propositions; les rapports d'évaluation des Offres et des propositions; les procès-verbaux;
- iv. appuyer la participation des commissions d'analyse des offres/propositions et d'attributions marchés (en qualité d'observateur) en y assurant la supervision en vue de garantir la conformité du processus auprès du projet;
- v. participer aux négociations des contrats relatifs au recrutement de consultants individuels ou de firmes et assurer le secrétariat des commissions ad hoc;
- vi. appuyer à l'élaboration des estimations confidentielles relatives à l'acquisition des biens, travaux et services;
- vii. assurer la formation des membres de la Cellule d'exécution du projet(CEP) sur les procédures d'acquisition des biens, services et travaux;
- viii. assurer le bon archivage et le classement des dossiers

d'acquisitions.

3. La Coordination du PDCRH, ci-après dénommée « Cellule d'Exécution du Projet » (CEP), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leur chance de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant International n'implique aucune obligation de la part de la Coordination du PDCRH de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+ 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

6. Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Décembre 2016 à 15h00' (heure locale) et porter expressément la mention « AMI N° 002 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016. Expert en Passation des Marchés ».

Projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH)  
À l'attention : Mme la Coordinatrice du PDCRH Sis, case 252 camp des sommeilleux (derrière la DEC)  
Brazzaville-République du Congo  
Tel: (+242) 05 556 09 99 / 06 620 34 37  
Personne à contacter : Mme la Coordinatrice du PDCRH  
Tél: (00242) 06 632 54 06 / 05 521 83 24  
E-mail: [ucp@metp-cg.org](mailto:ucp@metp-cg.org); avec copie : [pdcrh@metp-cg.org](mailto:pdcrh@metp-cg.org)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES DU PROJET)  
REPUBLICQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI  
CABINET  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES(PDRCH) AMI N° 001 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016**

**Secteur :** Education  
**Référence de l'accord de financement :** Prêt FAD2100150033294  
**N° d'Identification du Projet :** P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les services d'un Consultant chargé d'élaborer le manuel de procédures administratives, comptables et financières.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : Définir et formaliser dans ce manuel les procédures administratives, financières et comptables de la cellule d'exécution du projet; définir l'organisation de la fonction et les règles administratives; réorganiser les procédures de gestion des ressources humaines; mettre en place une nouvelle politique d'approvisionnement et de gestion en intégrant la dimension passation des marchés; définir les procédures et schémas comptables; mettre en place les procédures de contrôle.

3. La Coordination du PDCRH, ci-après dénommée « Cellule d'Exécution du Projet » (CEP), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances

nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leur chance de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant International n'implique aucune obligation de la part de la Coordination du PDCRH de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+ 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

6. Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Décembre 2016 à 15h00' (heure locale) et porter expressément la mention « AMI N° 001 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016. Consultant Manuel de Procédures »

Projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH)  
À l'attention : Mme Coordinatrice du PDCRH Sis, case 252 camp des sommeilleux (derrière la DEC)  
Brazzaville-République du Congo  
Tel: (+242) 05 556 09 99 / 06 620 34 37  
Personne à contacter : Mme la Coordinatrice du PDCRH  
Tél: (00242) 06 632 54 06 / 05 521 83 24  
E-mail: [ucp@metp-cg.org](mailto:ucp@metp-cg.org); avec copie : [pdcrh@metp-cg.org](mailto:pdcrh@metp-cg.org)

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE SUIVI ET EVALUATION DU PDCRH)  
REPUBLICQUE DU CONGO  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI  
CABINET  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES (PDRCH) AMI N° 005 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016**

**Secteur :** Education  
**Référence de l'accord de financement :** Prêt FAD 2100150033294  
**N° d'Identification du Projet :** P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour les services d'un Consultant; chargé de mettre en place et suivre la mise en œuvre des mécanismes de Suivi et Evaluation.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : Mettre en place un système de suivi-évaluation spécifique au projet et en cohérence avec le cadre logique du projet; appuyer l'équipe du projet à la préparation des plans de travail et de budgets trimestriels et annuels; assurer le suivi des protocoles de partenariats; appuyer la préparation du Projet pour les audits et les évaluations; participer à la préparation des différents rapports de l'exécution (rapports trimestriels et annuels).

3. La Coordination du PDCRH, ci-après dénommée « Cellule d'Exécution du Projet » (CEP), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leur chance de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du groupe de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2010, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant International n'implique aucune obligation de la part de la Coordination du PDCRH de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures locales (TU+ 1) et jours d'ouverture des bureaux : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

6. Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 14 Décembre 2016 à 15h00' (heure locale) et porter expressément la mention « AMI N°005 PDCRH-BAD/UCP/CEP/09-2016. Expert en Suivi et Evaluation ».

Projet de développement des compétences et des ressources humaines (PDCRH)  
À l'attention : Mme la Coordinatrice du PDCRH Sis, case 252 camp des sommeilleux (derrière la DEC)  
Brazzaville-République du Congo  
Tel: (+242) 05 556 09 99 / 06 620 34 37  
Personne à contacter : Mme la Coordinatrice du PDCRH  
Tél: (00242) 06 632 54 06 / 05 521 83 24  
E-mail: [ucp@metp-cg.org](mailto:ucp@metp-cg.org); avec copie : [pdcrh@metp-cg.org](mailto:pdcrh@metp-cg.org)



**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

**Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !**



<b>LED 32" HD:</b> <b>159 000 Fcfa</b>	<b>LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa</b>	<b>LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa</b>
	<b>LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa</b>	<b>LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa</b>

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



## TENDER ADVERT

RwandAir is the National Carrier for the Republic of Rwanda. RwandAir mission statement is "to provide unsurpassed, safe and reliable services in air transportation, including strategically linking Rwanda with the outside world, while ensuring a fair return on investment." In line with these recent developments and expansion, RwandAir is interested in inviting qualifying bidders to participate in the following tender in RwandAir as mentioned below:

**Tender no: 058/WB/10/2016 - 2017: Printing and branding services for RwandAir**

For more information about these tenders: contact RwandAir website @ <http://www.rwandair.com/tenders>  
Deadline for submission of bids is 18th November 2016 at 11:00 am Local time at the front desk of our Head Office located at Top Floor, Kigali International Airport.



## DIPLOMATIE

# L'Algérie veut donner une nouvelle dynamique dans la coopération bilatérale avec le Congo

S'exprimant le 24 novembre, à l'occasion de la célébration du 62ème anniversaire de l'indépendance de son pays, l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Mohamed Benattou, a déclaré que 2017 sera une année de la diversification des économies.

« L'année qui s'annonce est porteuse d'une nouvelle dynamique pour le renforcement de la coopération multisectorielle avec un accent particulier sur la diversification des économies de nos deux pays et de la recherche de partenariats, en vue d'exploiter cette complémentarité », a-t-il indiqué.

En ce qui concerne les liens d'amitié et de fraternité qui unissent les deux pays depuis des lustres, Mohamed Benattou a signifié que, « L'Algérie reste fidèle et attachée à ce terreau de fraternité, de solidarité et de coopération, et est convaincue que le Congo est tout aussi attaché à ces mêmes liens indéfectibles entre nos deux pays. L'Algérie et le Congo partagent aussi une similitude de destin dans la solidarité et la fraternité, car les peuples des deux pays ne sont pas amnésiques d'une mémoire collective qui les a unis dans la détresse comme dans l'euphorie ».

Vantant l'excellence de la coopération entre les deux pays, il a rappelé que, « L'Algérie et le Congo ont parcouru un long



L'ambassadeur Mohamed Benattou délivrant son message

chemin commun depuis Savorgnan de Brazza jusqu'au président Denis Sassou N'Guesso, qui ont tous deux séjourné en Algérie ».

Dans le domaine de l'éducation, l'ambassadeur s'est aussi félicité de la formation en Algérie de plusieurs générations de Congolais. Pour lui, il s'agit d'un « devoir national pour mon pays au nom de la solidarité africaine

et de la fraternité algéro-congolaise ». D'autres étudiants, a-t-il précisé, continuent « à se diriger vers Alger; à chaque rentrée universitaire. A la fin du cycle, ils rentrent chez eux, formés et aguerris de savoir et d'expertise, afin de servir le Congo dans sa quête vers le chemin d'Avenir ».

Parlant de l'Union africaine, après avoir dégagé son importance, il a

souligné la conviction des deux pays à vouloir protéger et prémunir cette organisation panafricaine. « C'est une conviction, non pas seulement de mon pays, mais aussi du Congo qui en a assuré la présidence, avec brio, en 1987 et 2007 », a-t-il précisé. « Fidèle à sa doctrine et à ses principes, l'Algérie soutient le droit du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermi-

nation et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Union africaine, comme elle soutient le droit du peuple palestinien à un Etat souverain avec comme capitale El-Qods (Jérusalem) », a affirmé l'ambassadeur d'Algérie.

Dans la même lancée, il a annoncé le Forum africain d'investissement et d'affaires qui se tiendra du 3 au 5 décembre prochain à Alger, et auquel prendront part quelque 2000 opérateurs économiques du continent.

S'agissant de la commémoration du 1er novembre 1954, l'ambassadeur Mohamed Benattou a fait savoir que chaque année, en cette occasion, le peuple algérien rend hommage à la mémoire de ses combattants et de ses martyrs qui ont payé le sacrifice suprême pour parvenir à la liberté après une longue nuit coloniale. Cette date constitue selon lui, un fait marquant dans l'histoire contemporaine de l'Algérie voire, de l'humanité tout entière, qu'elle a, en effet, permis à son pays de recouvrer son indépendance le 5 juillet 1962. « L'Algérie d'aujourd'hui s'étant affranchie, depuis 62 ans, du joug colonial, se construit et se modernise. Mais, elle ne se départira jamais des principes et idéaux qui ont fondé sa révolution », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

## LE PAPE AUX CHERCHEURS

## « Que la science aussi sauve la Terre ! »

Devant le peu d'empressement des politiques, le pape appelle les scientifiques à la rescousse contre les bouleversements climatiques.

Rencontrant lundi une soixantaine de scientifiques membres de l'académie des sciences du Vatican, le pape a été ferme dans sa mise en garde au monde. Alors que les puissances économiques et politiques tergiversent sur les moyens à mettre en œuvre au plus tôt pour contrer les bouleversements climatiques, le Souverain pontife a appelé aux scientifiques qu'ils ne devaient pas se tenir en spectateurs devant les catastrophes écologiques qui se succèdent à un rythme effréné. Ils ont, eux aussi entre leurs mains, le sort de la planète.

La science, a-t-il dit, a aussi pour finalités partagées de protéger la maison commune – la Terre – menacée d'un désastre écologique et par la montée des pauvretés et des exclusions sociales. « Je me réjouis que, pour votre part, vous ressentiez profondément la solidarité qui vous lie à l'humanité d'aujourd'hui et à celle de demain. Il revient aux scientifiques, qui agissent libérés des intérêts politiques, économiques et idéologiques, de construire un mo-

dèle culturel à même d'affronter la crise des changements climatiques et ses conséquences sociales, afin que les énormes potentialités productives ne soient pas réservées à seulement quelques personnes », a-t-il dit.

Pour lui, jamais comme aujourd'hui le scientifique n'avait été aussi essentiel dans sa mission au service d'un nouvel équilibre écologique global. « Et cela, alors que se manifeste une alliance renouvelée entre la communauté scientifique et la communauté chrétienne qui voient converger leurs approches » face à un « effondrement écologique » annoncé. Par son dialogue interdisciplinaire en interne, a-t-il poursuivi, la science a su faire émerger un leadership mondial autour de questions essentielles comme l'eau, les énergies renouvelables et la sécurité alimentaire. Cette mobilisation ne doit pas faiblir.

« Il devient indispensable de créer, avec votre collaboration, un système normatif qui inclut des limites inviolables et assure la protection des écosystèmes, avant que les nouvelles formes dérivées du paradigme technico-économique produisent d'autres dégâts irréversibles non seulement à l'environnement, mais aussi à la coexis-

tence, à la démocratie, à la justice et à la liberté », a martelé le pape. Le Souverain pontife a aussi mis en garde contre « la faible réaction de la politique internationale dans la volonté concrète de rechercher le bien commun et les biens universels », et « la soumission de la politique à la technologie et à la finance qui recherchent surtout le profit et fait preuve de 'distraction' et de retard dans l'application des accords internationaux ».

La politique internationale s'avère incapable et aveugle devant « la guerre de domination masquée » qui cause, elle aussi, des dommages toujours plus graves à l'environnement et à la richesse morale et culturelle des peuples, a dit le pape.

Mais tout n'est pas négatif. Ne serait-ce que « le signe encourageant » que représente « l'unanimité qui veut réagir, choisir le bien commun, et veut se régénérer avec responsabilité dans la solidarité ». « Tout comme les valeurs morales, le projet de développement durable et intégral à même de donner à tous les scientifiques, en particulier à ceux qui sont croyants, l'élan puissant dans la recherche ».

Lucien Mpama

## AFRIQUE CENTRALE

## un sommet régional sur la sécurité s'ouvre à Libreville

Un sommet régional sur la situation politique et sécuritaire dans une dizaine de pays d'Afrique centrale se tient ce mercredi à Libreville au Gabon.

Au menu de ce sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) figure : la lutte contre les jihadistes de Boko Haram au Cameroun et au Tchad; les affrontements entre groupes armés en Centrafrique; l'instabilité politique en RD Congo et au Burundi. La situation et les tensions post-électorales au Gabon, au Congo et au Tchad devraient aussi être évoquées, a indiqué le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi. Le représentant spécial des Nations unies en Centrafrique, Parfait Onanga, doit participer à la rencontre, alors que l'ONU a condamné les dernières violences entre factions armées rivales, qui ont fait des dizaines de morts selon les Nations unies.

Le premier vice-président du Burundi, Gaston Sindimwo, représentera son pays pour « que les chefs d'Etat et de gouvernement

de la sous-région africaine puissent être nos ambassadeurs auprès de nos détracteurs (...). Nous en profiterons pour vendre une bonne image de marque du Burundi », a-t-il déclaré sur le site burundais, bujumburaneblog.

La question du futur président de la commission de l'Union africaine (UA), qui doit être désigné en janvier lors d'un sommet à Addis-Abeba, pourrait faire partie de l'agenda caché de la rencontre.

Le Tchad défend son candidat, son ministre des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, pour prendre la succession de la Sud-africaine Nkosazana Dlamini-Zuma. La ministre kényane des Affaires étrangères, Amina Mohamed, et le Sénégalais Abdoulaye Bathily, ex-représentant des Nations unies en Afrique centrale, sont également candidats.

La CEEAC regroupe onze pays qui sont: l'Angola; le Burundi; le Cameroun; la Centrafrique; le Congo; le Gabon; la Guinée-Equatoriale; la RD Congo; le Rwanda; le Sao Tomé et Principe; le Tchad.

Avec AFP

## FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## Les bailleurs mobilisent les ressources

**Les donateurs du Fonds africain de développement (FAD) se sont réunis du 28 au 29 novembre à Luxembourg, en vue de mobiliser les ressources pour financer des projets de développement dans le cadre du FAD-14 entre 2017-2019. Ce, conformément à la stratégie à long terme de la Banque africaine de développement (BAD).**

Cette rencontre, qui a été précédée par celles de mars et juin derniers à Abidjan en Côte d'Ivoire, a connu la présence de plusieurs bailleurs de fonds et partenaires du FAD. Elle revêt une grande importance au regard du volume des projets couverts par le FAD. On peut énumérer à titre illustratif les projets d'appui à la sécurité alimentaire menés à Madagascar et au Sénégal, les projets d'eau potable au Mozambique et de la centrale d'énergie géothermique de Menengai au Kenya. En Afrique centrale, la BAD via le FAD finance un projet d'intégration sous-régionale, notamment celui de la construction

de la route Ketta-Djoum devant relier la République du Congo et le Cameroun. Cette route qui devrait faciliter la circulation entre Brazzaville et Yaoundé, bénéficie d'un financement de la BAD de 424 millions de dollars américains.

Du côté congolais, un segment de cette route a été mis en service en février dernier. Il s'agit du tronçon Ketta-Sembe d'une longueur de 169km et dont les travaux ont été réalisés par la société chinoise Sinohydro sur un cofinancement du Congo et de la FAD de l'ordre de 101 milliards 143 millions 640.428 francs CFA.

Le FAD apporte également son financement aux projets de développement des chaînes de valeur agricoles en Gambie et de création d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance au Mozambique. Il vise à améliorer les conditions socioéconomiques des populations africaines.

Au titre de la période 2017 à 2019, le FAD-14 prévoit de financer un certain nombre de projets

couvrant plusieurs secteurs d'activités. Il envisage mobiliser 2,9 milliards de dollars américains au profit de l'installation de 4600MW et du raccordement au réseau électrique de 23,6 millions de personnes en Afrique.

Le FAD consacrera 2,1 milliards de dollars américains au financement des projets agricoles, en vue de lutter contre la pauvreté. Il mobilisera 1,7 milliards de dollars à l'industrialisation de l'Afrique, alors que 2,7 milliards de dollars seront dédiés aux projets d'intégration du continent.

Le FAD-14 prévoit par ailleurs 1,9 milliard de dollars pour la création de 17,5 millions d'emplois et de renforcer les compétences de quelque 50 millions de jeunes africains d'ici 2050.

Le FAD représente l'une des trois entités distinctes formant le groupe de la BAD. En près de 40 ans d'existence, il a accordé plus de 40 milliards de dollars au financement des projets en Afrique, rappelle-t-on.

*Christian Brice Elion*

## ZIMBABWE

## Robert Mugabe lance une nouvelle monnaie

**Dénommés « billets d'obligation », les nouveaux billets remplacent le dollar américain et le rand sud-africain adoptés en 2009. Le Pays est à court de liquidités.**

L'introduction de cette nouvelle monnaie a pris effet le 28 novembre 2016. Une initiative qui rencontre beaucoup d'adversités, notamment du côté de l'opposition qui craint le retour de l'hyperinflation dans le pays. L'annonce a provoqué une panique et des retraits massifs dans les banques. Pour certains habitants, « cette monnaie devrait être acceptée par tout le monde parce qu'elle est émise par le gouvernement. Quiconque la refuse est clairement opposé au gouvernement et devra être dénoncé à la police ». Déjà le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le yuan

était censé faire office de monnaie officielle. La nouvelle monnaie a une valeur égale à celle du dollar américain. Pour éviter d'inonder le marché national, sa quantité sera limitée, indique les autorités zimbabwéennes. Ainsi, seulement la valeur de 10 millions de dollars américains sera mise en circulation, en coupures de deux et cinq dollars dans un premier temps, et les retraits hebdomadaires limités à 150 dollars. Quelques chiffres de l'hyperinflation au Zimbabwe, en 2008 :  
- un œuf coûtait 50 milliards de dollars zimbabwéens;  
- une miche de pain coûtait le même prix, soit le coût d'environ 12 voitures neuves, 10 ans auparavant;  
- le taux d'inflation avait atteint 231 000 000 %.

*Noël Ndong*

## CÔTE D'IVOIRE

## Réouverture du procès de Simone Gbagbo

**Après 15 jours de suspension, le procès de Simone Gbagbo a été à nouveau ouvert le 28 novembre à Abidjan.**

L'épouse de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo est accusée de crimes contre l'humanité. Ses avocats avaient boycotté les audiences. Aujourd'hui, ils seraient rassurés que « des dispositions ont été prises pour que le droit de la défense soit garanti », a affirmé l'un des avocats de la défense, Maître Rodrigue Dadjé.

Parmi les témoins que la défense réclamait entendre à la barre, figure le président de l'Assemblée nationale et ancien chef de la rébellion, Guillaume Soro, les ministres Jeannot Ahoussou-Kouadio et Charles Koffi Diby ainsi que l'ancien patron de l'armée, Philippe Mangou, qu'ils considèrent comme les acteurs principaux de la crise ivoirienne. Le procureur général, Ali Yéo, a affirmé que Simone Gbagbo sera présente à l'audience « étant donnée que tout est rentré dans l'ordre ». Un nouveau calendrier qui permet « de citer des personnalités ivoiriennes [sus] » sera proposé, a déclaré l'un des avocats de l'ex-première dame, Maître Dohora Blédé, qui s'interroge cependant : « viendront-ils ou pas ? C'est une autre paire de manches ».

Déjà condamnée à 20 ans de prison pour « atteinte à la sûreté de l'Etat », les autorités ivoiriennes actuelles soupçonnent l'ex-première dame d'être impliquée dans des tirs sur le marché d'Abobo, un quartier favorable à Alassane Ouattara. Et aussi pour sa parti-



cipation présumée à une cellule chargée d'organiser des attaques par des milices et des membres des forces armées proches du régime de Laurent Gbagbo, lors de

la crise post-électorale 2010-2011 qui a fait 3000 morts, suite au refus de ce dernier de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara.

*N.Nd.*

## Brèves

## Côte d'Ivoire

La Cour d'assises d'Abidjan qui juge l'ex-première dame, Simone Gbagbo, pour crimes contre l'humanité, va établir un calendrier de passage des personnalités ivoiriennes, pomme de discorde entre l'accusation et la défense depuis plusieurs semaines. Lundi, la reprise du procès après une suspension de deux semaines, a été consacrée aux discussions entre les différentes parties. Jugée depuis le 31 mai, Simone Gbagbo est citée pour son implication présumée dans des tirs d'obus sur le marché d'Abobo, un quartier favorable à Alassane Ouattara, et pour sa participation à une cellule qui organisait des attaques menées par des milices et des membres des forces armées proches du régime.

## Haïti

Jovenel Moïse, le candidat choisi par l'ex-chef de l'Etat Michel Martelly, pour représenter son parti PHTK, a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour avec 55,67% des voix. A 48 ans, Jovenel Moïse signe avec cette élection le début de sa carrière politique. Jude Célestin, du parti Lapeh, arrive deuxième avec 19,52% des suffrages, tandis que Moïse-Jean Charles engrange 11,04% des votes et Maryse Narcisse, candidate de Fanmi Lavalas, 8,99%. Après examen des plaintes et verdict des tribunaux électoraux, les résultats définitifs du premier tour de la présidentielle seront publiés le 29 décembre.

## Burundi

Le responsable de la communication présidentielle du Burundi, Willy Nyamitwe, a échappé lundi soir à une tentative d'assassinat, première du genre depuis des mois. Willy Nyamitwe a été légèrement blessé et soigné dans un hôpital de Bujumbura. Un des gardes du corps de ce proche conseiller de Pierre Nkurunziza avait été tué et un autre blessé. La police assure que les assaillants, non identifiés, étaient embusqués dans une maison en construction. Aucun d'entre eux n'a été arrêté; une enquête est en cours.

## Rwanda

Le pays va bénéficier du programme de médicaments à prix abordables du géant suisse de l'industrie pharmaceutique Novartis. Dès le début de l'année prochaine, les patients rwandais auront accès plus facilement à 15 traitements contre les maladies cardio-vasculaires et respiratoires, le diabète et le cancer. Lancé en septembre 2015, ce programme, appelé « Novartis Access », a permis de distribuer 100.000 traitements par mois au Kenya, en Ethiopie et également au Liban par le biais du CICR. Novartis prévoit de déployer ce programme dans 30 pays à faible revenu, dans l'objectif d'atteindre 20 millions de patients par an d'ici à 2020.

*Josiane Mambou Loukoula et AFP*

## CENTRAFRIQUE

## Près de la moitié de la population a besoin de l'aide humanitaire

Quelques jours après la conférence des donateurs à Bruxelles, l'ONU et la République centrafricaine ont lancé, le lundi 29 novembre à Genève, un appel de fonds de près de 400 millions de dollars US pour couvrir les besoins humanitaires dans ce pays, touchant près de la moitié de la population.

Expliquant aux journalistes les raisons de l'appel de fonds lancé à ce sujet, le coordonnateur de l'action humanitaire pour la Centrafrique, Fabrizio Hochschild, a dit que des décennies de pauvreté chronique, conjuguées à une longue liste de conflits, sont à l'origine de cette « urgence humanitaire ».

Selon les Nations unies, près de 400 millions de dollars seront nécessaires l'année prochaine pour venir en aide à 1,6 million de Centrafricains, conformément au plan de réponse humanitaire 2017, qui

complète le Programme quinquennal national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RC-PCA), lancé à Bruxelles le 17 novembre.

« Les efforts humanitaires sont absolument primordiaux afin de pouvoir sauver les vies de personnes qui figurent parmi les plus pauvres et les plus oubliées au monde », a souligné Fabrizio Hochschild.

A Genève, le Coordonnateur de l'action humanitaire pour la Centrafrique et la ministre centrafricaine des Affaires So-

ciales et de la Réconciliation nationale, Virginie Baikoua, ont demandé aux pays donateurs de mettre la main à la poche pour rassembler 399 millions de dollars (377 millions d'euros) afin de venir en aide l'année prochaine à la population en difficulté. Une fois cet appui apporté, il s'ajoutera aux 2,2 milliards de dollars (2 milliards d'euros) promis par des donateurs internationaux au début du mois à Bruxelles, en soutien au Programme quinquennal national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique.

« Nous pensons aussi que c'est un pays qui peut se redresser et qui a pris de très importantes décisions dans cette direction », a relevé Fabrizio Hochschild. Il faisait

allusion à l'élection démocratique ayant porté le président Faustin Archange Touadéra au pouvoir au début de cette l'année. « Les efforts humanitaires sont cruciaux pour stabiliser le pays pendant que les besoins urgents en terme de développement, politiques et sécuritaires sont traités », a-t-il poursuivi. Pour Virginie Baikoua, il faut que le pays retrouve la paix et la stabilité pour faire face à ses multiples besoins. « Aujourd'hui, la situation humanitaire est encore préoccupante (...) Il ne faut pas oublier le volet humanitaire », a-t-elle insisté.

Malgré un énorme potentiel agricole, la Centrafricaine détient un des taux les plus élevés de malnutrition chro-

nique au monde avec un enfant sur deux malnutri. L'insécurité persistante, un faible accès à l'eau potable et aux services de santé, figurent parmi les principales raisons. Et l'appel de fonds lancé à Genève témoigne de la fragilité de la situation sécuritaire dans ce pays et de la situation humanitaire.

Depuis que les nouvelles autorités dirigent le pays, la Centrafrique peine toujours à se relever du chaos de la guerre civile provoquée en 2013 par le renversement de l'ex-président François Bozizé, par des rebelles séléka, majoritairement musulmans. Cela avait entraîné une contre-offensive des milices anti-balaka, majoritairement chrétiennes.

**Nestor N'Gampoula**

## 85 morts dans les affrontements à Bria

Les derniers affrontements entre groupes armés ex-Séléka en Centrafrique ont fait 85 morts. Le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide, a dénoncé des « violences ciblées » à l'encontre des Peuls.

« Depuis le 21 novembre, quelque 85 civils ont été tués, 76 blessés et près de 11.000 personnes ont été déplacées de leur ville de Bria. Le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) aurait ciblé les Peuls à Bria, par des recherches maison par maison, tuant,

pillant et enlevant des habitants. Le FPRC a aussi occupé des bâtiments abritant des hôpitaux, empêchant des Peuls blessés de recevoir des traitements médicaux », a déclaré Adama Dieng. Selon la présidence centrafricaine, le bilan définitif reste à établir et des estimations vont du simple au double.

Ces affrontements ont opposé deux factions armées de l'ex-Séléka qui prétend défendre la minorité musulmane, le FPRC de Nourredine Adam et l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darass, réputé proche des bergers peuls

nomades. Leur prise de pouvoir a entraîné une contre-offensive des milices anti-Balaka majoritairement chrétiennes. Bilan : des milliers de morts, quelque 800.000 déplacés internes ou réfugiés au Tchad, au Cameroun et en RDC, un Etat, une administration, des forces armées et une économie en ruine. L'intervention militaire française Sangaris, qui a pris fin en octobre, puis la Mission des Nations unies, ont permis la fin des tueries massives et l'élection, en début d'année, d'un nouveau président, Faustin-Archange Touadéra.

**Josiane Mambou Loukoula**

## LIBYE

## Le général Haftar espère un soutien militaire russe

Réputé proche du Parlement de Tobrouk, le général libyen Khalifa Haftar a effectué les 27 et 28 novembre une visite éclair à Moscou. Il y était parti pour demander l'armement nécessaire pour combattre les « terroristes » dans son pays, a-t-on appris de sources concordantes.

D'après les mêmes sources, le général Haftar a affirmé à la presse que son voyage

bargo onusien interdit toute livraison d'armes en Libye. Elle ne peut non plus être satisfaite, étant donné que le général Haftar ne représente pas le gouvernement officiel.

En Libye, le général Haftar est encouragé par plusieurs soutiens pour avoir engrangé des victoires militaires, dont la prise récente du croissant pétrolier.

Outre la Russie, il est soutenu



**Le général libyen Khalifa Haftar**

avait pour but de chercher le soutien militaire de la Russie, pays dont les instructeurs sont présents en Libye en sa faveur. « Il est venu demander que la Russie s'engage dans une opération militaire similaire à celle menée en Syrie », précise une source. Pour certains observateurs, cette requête du général sera difficile à satisfaire sur le plan diplomatique, puisqu'un em-

par l'Egypte du général Sissi, qui qualifie les Frères musulmans de « terroristes », et les accuse d'avoir trop d'influence sur le gouvernement d'union nationale parrainé par les Nations unies.

Le rapprochement du Caire au gouvernement de Tobrouk s'explique en partie par leur vision commune du terrorisme islamique.

**N.N'G.**

galerie CONGO  
Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA

Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570 | situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpio dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## OPPOSITION

## Cacophonie au sein du Rassemblement

Dans un document controversé publié récemment sur Internet et attribué à cette plate-forme de l'opposition, il en ressort que cette dernière serait disposée à laisser le président actuel diriger le pays pendant une courte période de transition, quitte à renoncer solennellement à briguer un troisième mandat.

La quiétude paraît avoir quitté, depuis quelque temps, les allées du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement dont les membres ne semblent plus partager un même idéal de combat politique puisqu'écartelés entre des intérêts divergents. Alors que le Premier ministre Samy Badibanga s'active à constituer, via d'intenses consultations, la prochaine équipe gouvernementale qui sera chargée de conduire la transition jusqu'à la tenue effective des élections à l'horizon 2018, au Rassemblement, c'est déjà le branle-bas. Entretemps, la perspective d'ouverture qu'offre le premier ministre vis-à-vis de cette plate-forme de l'opposition non signataire de l'accord politique issu du dialogue serait au centre de l'enjeu, les uns et les autres n'émettant pas sur la même longueur d'ondes par rapport à une participation éventuelle au gouvernement.

Un document attribué à ce regroupement politique mis récemment en ligne et relayé par divers sites sur le Net confirmerait l'acceptation par Étienne Tshisekedi et ses pairs d'une probable cohabitation avec Joseph Kabila pendant la transition. Deux cadres



Des participants au conclave du Rassemblement à Limete

du Rassemblement, en l'occurrence, Christophe Lutundula et Bwassa Butsumba respectivement président de la commission de stratégie et rapporteur au sein du Rassemblement, seraient les signataires dudit document. Celui-ci est un condensé des réponses de cette frange de l'opposition aux pistes de solution de crise telles que proposées par les évêques catholiques dans le cadre de leurs récentes consultations.

#### Une gestion commune du pays

Il ressort de ce document qui se trouverait déjà sur la table du chef de l'État que le Rassemblement ne fait plus du départ de Joseph Kabila d'ici le 19 décembre une exigence infranchissable. Bien au contraire, la plate-forme proposerait une gestion commune du pays durant « une transition de très courte durée » avec Joseph Kabila comme président

de la République, quitte à ce que ce dernier renonce publiquement et solennellement à briguer un troisième mandat. « Il s'agit des contre-propositions plus réalistes que nous adressons à la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco en réponse à celles de la majorité », a indiqué sous le sceau de l'anonymat un membre du Rassemblement tout en confirmant l'existence du document susdit qui traduit une certaine évolution dans le chef de ce regroupement politique. Le Rassemblement, à travers ce mémorandum, suggère la tenue des élections présidentielle et législatives en septembre 2017. Les élections provinciales devraient également avoir lieu en décembre de la même année. La plate-forme propose la mise en place d'une « période intérimaire », qui « ne peut pas dépasser douze

mois à compter du 20 décembre 2016 ». Sur le sort du président de la République, ce regroupement de l'opposition indique être « ouvert aux discussions avec les signataires de l'accord de la cité de l'UA »; allusion faite à l'accord politique signé à la fin du dialogue en octobre dernier à Kinshasa. D'autres sources allèguent que le Rassemblement serait même prêt à faire partie du gouvernement d'Union nationale en gestation avec, en tête de liste de ce qui ressemble fort à une révolution de Palais, Willy Mishiki, le président de l'Union des nationalistes qui a réussi à embarquer dans sa mouvance une trentaine des membres. Cependant, le document controversé quoique portant le logo du Rassemblement est contesté dans son authenticité par Étienne Tshisekedi et plusieurs ténors de la plate-forme

qui dénoncent un montage, ou mieux une supercherie tendant à déstabiliser leur mouvement. Le Conseil des sages que dirige le vieil et irréductible opposant ne reconnaît pas ledit document dont il déclare ignorer totalement le contenu tout en indiquant ne s'être jamais réuni pour en discuter. Félix Tshisekedi a fait savoir sur Twitter que « le Rassemblement n'a fait aucune offre de partage du pouvoir avec la Kabylie ». Une façon pour la plate-forme de désavouer les signataires de ce document qui, d'après elle, se seraient auto-éjectés pour rejoindre les rangs de la « kabylie ». L'on explique, du côté du Comité des sages tout en admettant avoir écrit à la délégation des évêques catholiques, qu'il s'agit plutôt des propositions qui plantent le décor des négociations directes et techniques entre le Rassemblement et la majorité présidentielle sur fond d'acceptation du principe de la cohabitation pendant la transition. Toutefois, la condition que pose le Rassemblement est la renonciation par Joseph Kabila, à qui il est proposé le statut de sénateur à vie, d'un troisième mandat et que cela soit transcrit de manière claire dans l'accord politique réaménagé. Des exigences, somme toute, difficiles à avaler par la majorité présidentielle qui s'en tient à l'accord politique issu du dialogue qui pose les bases d'une transition pacifique du pays et auquel elle invite l'opposition non signataire à y adhérer moyennant quelques amendements sans toucher le fond de ses dispositions.

Alain Diasso

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Kinshasa frôle le taux de réchauffement prohibé

Des experts aux questions environnementales tirent la sonnette d'alarme sur les conséquences du changement climatique à Kinshasa.

Le Pr Albert Kabasele de l'Observatoire spatial de ressources naturelles et du climat a, au cours d'une rencontre scientifique, insisté sur cette problématique, rappelant le danger qui guette la capitale de la RDC. Kinshasa est une ville très polluée. À propos du réchauffement, a fait savoir le Pr Albert Kabasele, « nous sommes dans 1,8°. Voilà son état de réchauffement. Alors qu'actuellement le combat mondial est que l'émission ne dépasse pas le seuil de 2°, mais nous en sommes déjà près. D'ailleurs, nous allons bientôt le dépasser ».

À Kinshasa, il y a beaucoup d'eaux usées, de déchets, d'immondices abandonnées partout et subissent le fait de méthanisation qui produit un gaz à effet de serre. Il s'agit du gaz méthane, dangereux et vingt-cinq fois plus

polluant que le CO<sub>2</sub> (gaz carbonique). Les arbres sont coupés à perte de vue, les habitations sont soit des avenues en sable, soit en béton, il n'y a pas de présence de végétation... Tout ceci augmente des îlots de chaleur. En plus de l'humidité, on atteint à certains points une période de grande chaleur, les gens transpirent tout les temps à Kinshasa. Aussi n'est-on pas en mesure de bien réfléchir puisque on vit comme si on était dans une marmite d'eau bouillante. Cet état de choses a un impact négatif sur la population. « Donc, nous devons tout faire pour réduire nos émissions. Nous ne sommes pas un pays industriel, mais nos émissions viennent de la dégradation de notre environnement. Nous devons faire en sorte que Kinshasa devienne une ville écologique », a recommandé le Pr Albert Kabasele. Et d'indiquer que la RDC n'est pas un cas isolé dans le monde.

Plusieurs études révèlent que les pays africains devraient être



Les immondices à Kinshasa, agent de réchauffement climatique dans la capitale de la RDC

financés mais n'accèdent pas au financement. Il y a une double responsabilité à cette situation, pense-t-il. C'est le cas par exemple du projet du Mécanisme du développement propre, avec des procédures compliquées pour obtenir des financements devenus inaccessibles aux Africains. Mais il y a de plus en plus maintenant des ressources financières

disponibles, comme le Fonds Vert Climat, le Fonds d'adaptation climat, des partenaires comme la Suède, la Norvège, la Francophonie, etc. qui se montrent ouverts afin de financer des projets sur le continent africain. Mais quand on monte un projet, dans le cadre de la conférence des parties, on doit qualifier le volume de gaz à effet de serre séquestré

pour aider l'humanité à survivre. « Nous ne maîtrisons pas la cartographie numérique, la télédétection, même les Congolais qui sont spécialistes en climatologie. Pour pallier cette situation, nous avons besoin aujourd'hui de quantifier, de récupérer les données et surtout d'en faire des modèles », a affirmé Albert Kabasele.

Martin Engimo

## VIE ASSOCIATIVE

## Ujana en guerre contre l'instrumentalisation de la jeunesse congolaise

**La plate-forme des jeunes engagés dans la défense des acquis de la République vient de lancer une campagne de sensibilisation à la paix et la stabilité au Congo.**

À travers la campagne, les jeunes d'Ujana disent non à l'instrumentalisation de la jeunesse congolaise. Ils s'opposent à tous ces politiciens qui veulent le chaos à la date du 19 décembre. Ces jeunes n'ont qu'un seul leitmotiv : « la paix ». C'est la raison pour laquelle, le 26 novembre, les jeunes d'Ujana, tous en tee-shirt blanc avec des écrits : "Front des jeunes pour la défense des acquis de la république" ont sillonné tous les coins chauds de la capitale pour sensibiliser la population à la culture de la paix. Dans leur sensibilisation, ils sont partis de la place Kintambo Magasin, en passant par la place Kimpanza, le marché de la Liberté, la commune de Limete, place Victoire. Ujana dit non au coup d'État constitutionnel et au régime spécial après les 19 décembre. Cette plate-forme qui a comme devise "faire de la jeunesse, sans la jeunesse, c'est faire contre la jeunesse" conscientise les jeunes à refuser la manipulation et l'instrumentalisation par des

politiciens qui entretiennent des mouvements subversifs. Et milite pour la sauvegarde de la nation congolaise.

Dans leur ronde à travers quelques communes de la ville de Kinshasa, les jeunes d'Ujana ont fait un constat. Les Congolais en général et les Kinois en particulier ne jurent que sur la paix et ne ménageront aucun effort pour la sauvegarder. « *Nous venons de faire le tour de la ville, nous avons lancé la campagne porte à porte pour la paix et la stabilité en RDC. Nous disons non au message qui crée la psychose dans le chef de la population, on vient de faire le tour de Kinshasa, on se rend compte qu'elle a vécu dans la paix. La population de Kinshasa est du côté de la paix* », explique Félix Momat, l'un des membres du collège fondateur.

Il demande aux politiciens d'arrêter de manipuler la jeunesse, de l'instrumentaliser parce que selon lui, ce sont des jeunes qui vont dans les écoles de formation pour étudier, ce sont des jeunes qui sont frappés par le chômage et ce sont les jeunes qui combattent



Momat Felix appelle les jeunes à la paix

pour le développement de ce pays. Il faut, martèle-t-il, nous laisser nous occuper du développement durable de la RDC avec

les jeunes parce que Ujana est un front de tous les jeunes pour la défense des acquis de la République et il ne ménagera aucun effort pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Félix Momat reste convaincu que seules les élections confèrent un pouvoir démocratique. C'est pourquoi il invite les jeunes à se faire enrôler au moment venu pour être non seulement électeurs mais aussi candidats parce que, laisse-t-il entendre, le processus électoral est le seul gage pour le changement de la classe politique par des voies démocratiques. La RDC, soutient Momat, a besoin de se développer et non des troubles qui retardent son envol. « *Le pays a besoin de la paix, de la stabilité pour concilier les impératifs du développement avec les exigences de la démocratie. Pour ce faire, le pays doit compter sur sa jeunesse. Alors, nous ne laisserons pas ces jeunes être manipulés par certains politiciens* », avertit-il.

Aline Nzuzi

## HAUT KATANGA

## Gabriel Kyungu visé par une demande de levée d'immunité parlementaire

**Le président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unaféc) est cité dans une lettre du procureur général près de la Cour de Lubumbashi adressée à l'Assemblée provinciale du Haut Katanga sollicitant la levée de son immunité parlementaire pour outrage au chef de l'État. Une commission ad hoc est d'ores et déjà mise en place pour étudier la question.**

Les faits pour lesquels l'ancien président de l'Assemblée provinciale de l'ex-Katanga est poursuivi remontent au mois de juin, apprend-on. Gabriel Kyungu, qui s'exprimait dans le cadre d'une conférence de presse à Lubumbashi en rapport avec les enjeux politiques du pays, aurait tenu des propos désobligeants à l'endroit du président de la République. Pour le procureur général près de la Cour de Lubumbashi, les propos de l'intéressé frisaient l'outrage au chef de l'État et son auteur était passible des poursuites judiciaires. Passant à l'acte le même mois, la plus haute autorité judiciaire du Haut Katanga a écrit au président de l'Assemblée provinciale pour solliciter la levée des immunités parlementaires dont



Gabriel Kyungu

continue à jouir Gabriel Kyungu du fait de son statut politique. Ceci devrait permettre à l'organe de la loi de déclencher une procédure judiciaire contre le président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unaféc), l'un des partis politiques du groupe de sept partis frondeurs de la majorité présidentielle (G7), actuellement membres du Rassemblement dirigé par Étienne Tshisekedi. Ce n'est que sous peu, soit le 10 novembre, que l'Assemblée provinciale du Haut Katanga a, par le biais d'une lettre adressée au procureur Mukonkole, réagit en acquiesçant à la requête qui devra passer par un examen minutieux du fond de l'affaire. C'est ainsi qu'une commission chargée d'étudier la question a été mise en place de sorte à permettre à l'Assemblée pro-

vinciale de décider en connaissance de cause. Pour les partisans de Gabriel Kyungu, il s'agit là d'une « manœuvre » visant à entamer un procès politique contre leur leader dans le dessein inavoué de le réduire au silence. Et pourtant, font-ils remarquer, « *la liberté d'expression est garantie par la Constitution* » avant d'ajouter que « *l'interprétation au travers des propos*

*d'un homme politique est une manière de nuire à la liberté d'opinions* ». Faisant fi de la croisade judiciaire enclenchée contre sa personne, Gabriel Kyungu poursuit néanmoins ses activités politiques comme en témoigne sa prestation du 26 novembre devant les militants de son parti à qui il a demandé de privilégier la non-violence dans leur lutte politique. « *J'ai demandé aux uns et aux autres de garder le calme et d'éviter tout acte regrettable. En ce moment-ci, il y a trop d'énerverment* », a-t-il déclaré à la presse. Et d'ajouter qu'il n'y aura pas d'appel à manifester dans les rues tout en appelant le président de la République au respect de la Constitution, « *pour que l'alternance se passe dans le calme et la paix* ».

Alain Diasso

## DIVISION 1 - ZONE OUEST

## V.Club bat Rojolu, DCMP fait déjouer Dragons/Bilima

**Avec leurs succès respectifs en 12e journée de la zone de développement ouest, V.Club et DCMP restent résolument dans la course pour la qualification au play-off de la 22e édition du championnat national de football, Division 1.**

L'AS V.Club n'a pas eu fort à faire pour battre le SC Rojolu, le 27 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, en match comptant pour la 12e journée de la zone de développement ouest du 22e championnat national de football. Les Dauphins Noirs de la capitale l'ont emporté par trois buts à un, avec un hat-trick d'un revenant, l'attaquant international rwandais de souche RD-congolaise, Etekiama Agiti Tagy.

Le 26 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa, Dragons/Bilima n'a pas tenu face au rouleau compresseur du Daring Club Motema Pembe (DCMP), toujours en 12e journée de la zone ouest. Les joueurs du coach Otis Ngoma ont totalement dominé la partie, face à des Monstres subjugués par le dispositif tactique mis en place par l'ancien coach de Cambrai en France. Déjà à la 19e minute, Mbidi Mavunga ouvrait la marque d'une frappe à l'entrée de la surface de réparation. Avec un avantage d'un but au tableau d'affichage à la fin de la première période, les Immaculés se rassuraient dès l'entame de la deuxième mi-temps avec le deuxième de Jean-Marc Mundele Makusu à la 46e minute qui a mis dans le vent le gardien de but Moussa Sylla avant de glisser le cuir dans les buts dégarnis de Dragons/Bilima. Et à la 70e minute, c'est l'homme en forme du moment du DCMP, Ricky Tulengi qui portait la marque à trois buts à zéro, battant le portier des Monstres d'une pichenette astucieuse. Trois buts à zéro, ce fut le résultat définitif de cette rencontre au cours de laquelle l'AS Dragons/Bilima a littéralement déjoué, n'arrivant pas du tout à élever son niveau de jeu et faire face au rythme imposé par DCMP.

On rappelle que le 25 novembre le Racing Club de Kinshasa (RCK) a battu l'AS Ndombe de Kikwit sur la marque de trois buts à zéro. Ntumba à la 26e minute, Kiala Lassa à la 33e et 38e minute ont été les buteurs du RC Kinshasa, alors que leur coéquipier Boka a, par un autogoal, marqué pour Ndombe à la 72e minute. Le même vendredi, le FC Renaissance du Congo s'est nettement imposé face à l'AS Veti Club de Matadi par trois buts à zéro. Rashidi Musinga à la 27e minute, le Camerounais Alfred Mfongang à la 56e minute sur penalty et Adingabo, alias Chérif, ont inscrit les trois buts du club orange. Au classement, V.Club reprend la tête avec 27 points, suivi du FC Renaissance du Congo (26 points) et du Daring Club Motema Pembe (25 points).

**Mazembe impitoyable à Lubumhashi...**

Dans la zone centre sud, le TP Mazembe a détruit, le 25 novembre, au stade Kamal City de Kamalondo à Lubumbashi l'AS New Soger par six buts à zéro, avec les buts du Zambien Rainford Kalaba (21e minute), de l'Ivoirien Roger-Claver Assalé (27e, 39e minute et 55e minute), Meschak Elia (28e minute) et Deo Kanda (85e minute). Le CS Don Bosco a été tenu en échec par Simba de Kolwezi par un but partout. Une victoire de plus pour Mazembe qui consolide son leadership dans la zone de développement centre sud.

Martin Engimo

## INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

## Maurice Mavoungou lance les travaux de rénovation de l'école primaire Charles-Miningou

**Dans le souci d'apporter sa contribution pour des meilleures conditions d'études des enfants dans les écoles publiques de la 3e circonscription de l'arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba de Pointe-Noire, le député Maurice Mavoungou a donné le top le 28 novembre des travaux de rénovation de l'école primaire Charles-Miningou, située au quartier OCH, dont l'état de dégradation a pris des proportions inquiétantes après plus de 50 ans d'existence.**

La cérémonie de lancement des travaux s'est déroulée en présence d'Adolphe Mbou Maba, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, et de Pierre Albert Victor Bayonne, administrateur maire de l'arrondissement 1.

Jadis reconnue comme étant l'une des belles écoles de la ville, avec ses deux grands bâtiments R1 et à sa grande cour de récréation, l'école primaire Charles-Miningou n'a pu résister à l'érosion et à l'usure du temps. Construite depuis 1964, cette école qui faisait la fierté du quartier OCH présente aujourd'hui un visage désolant avec sa clôture effondrée sur une longueur de 418 m, ses plafonds totalement en lambeaux et ses toits devenus des niches à hiboux, chauves-souris et



Maurice Mavoungou lors du lancement des travaux à Charles Miningou / Crédit photo Adiac

autres oiseaux. Son enceinte ainsi que les abords de ses salles de classe servent de dépotoir d'ordures ménagères de la population. Cette dernière ne réalise pas le danger que cela représente pour la santé des enfants et des enseignants qui doivent supporter, à longueur de journée, les odeurs nauséabondes provenant des ordures. Et l'état de dégradation très avancée des fondations de ses bâtiments laisse penser au pire, c'est-à-dire à leur écroulement un jour. Le lancement de ces travaux de rénovation est la réponse de Maurice Mavoungou et de Victor Béli, son suppléant, aux doléances du personnel ensei-

gnant et administratif ainsi que des parents d'élèves face à ce tableau sombre que présente cette école actuellement. Estimés à plus de 50 millions FCFA, ces travaux qui seront réalisés par la société NG Services Sarl permettront de lui doter d'une clôture et de quatre portails, de rénover le plafond de ses deux bâtiments, de rafraîchir leurs murs par l'application de la peinture et d'exécuter des travaux confortatifs des fondements. Ainsi, les travaux qui dureront trois mois permettront aussi de lui doter d'un stade omnisports. La nouvelle a été accueillie avec des applaudissements surtout des élèves qui n'ont pas pu cacher leur joie.

Victor Béli a indiqué que l'exécution de ces travaux répond à un double souci : résoudre l'épineux problème de la sécurisation des établissements scolaires de leur circonscription électorale et les tenir à l'abri des actes récurrents d'incivisme et de vandalisme régulièrement déplorés. Il a souligné que, loin de vouloir jouer le rôle de l'État, cette action est l'expression de leur volonté et leur détermination à accompagner le gouvernement de la République dans l'œuvre de redressement du système éducatif du pays. Le lancement de ces travaux, qui intervient un mois après les travaux de rénovation de l'école primaire Lien-Athanase-Dam-

bou réalisés par Maurice Mavoungou, a eu lieu le jour de la célébration du 58e anniversaire de la proclamation de la République du Congo. Pour le député, cela n'est pas une simple coïncidence mais une manière de marquer ce grand jour et d'exprimer leur reconnaissance à la République. « Nous devons être reconnaissants vis-à-vis de la République pour tout ce qu'elle a fait pour nous. Par le lancement de ces travaux, nous voulons la remercier et lui restituer ce qu'elle nous a donné et qui a fait de nous des cadres de ce pays. Nous voulions faire un acte qui profite à la postérité, un acte qui va aussi permettre de créer des conditions adéquates aux études des enfants. Nous voulons aussi faire de sorte que le confort ne soit pas seulement dans les écoles privées mais aussi dans les écoles publiques », a-t-il souligné estimant qu'il faut la contribution de tous pour garantir l'avenir des enfants et pour construire le pays. La cérémonie de lancement des travaux, qui a connu la présence des anciens élèves de Charles Miningou, s'est achevée par une visite. Elle a permis de se rendre effectivement compte de la nécessité de réaliser, sans tarder, les travaux de rénovation.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## LUTTE CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

## Manque d'affluence au centre de vaccination de Tié-Tié

**Lancée il y a quelques mois à l'hôpital de base de Tié-Tié (Congo Malémbé) dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, la campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus chez les jeunes filles âgées entre 9 et 13 ans ne connaît pas d'engouement. Le centre de vaccination reste quasi vide.**

Depuis le 18 juillet, les femmes vivant dans la ville océane ont été appelées à se faire vacciner contre le cancer du col de l'utérus à l'hôpital de base de Tié-Tié, notamment les jeunes filles dont l'âge varie entre 9 et 13 ans.

Cette campagne a pour objectif d'éradiquer, dans les années à venir, le cancer du col de l'utérus en République du Congo. Malheureusement, à Pointe-Noire, cette campagne n'attire pas grand monde, le centre de vaccination de l'hôpital de base de Tié-Tié reste quasiment vide tous les jours. Par exemple, du 21 au 25 novembre, aucune enfant n'a été enregistrée.

Jusqu'aujourd'hui, une grande partie de la population reste réservée ou n'a pas encore pris de décision, ce qui fait que la fréquentation du centre de vaccination ne soit toujours pas fluide. Interrogé sur cette question, le vaccinateur de ce centre, Justin Dibala, a admis que la campagne de vaccination contre le cancer du col de l'utérus était encore timide dans le département de Pointe-Noire. « Quelques filles se sont fait vacciner au départ. Aujourd'hui, elles viennent juste pour se renseigner et ne reviennent pas après », a-t-il dit tout en espérant un changement. D'après les indicateurs, le cancer du col de l'utérus occupe la deuxième place des cancers de la femme en République du Congo après celui du sein, faisant ainsi de cette affection un véritable problème de santé publique. C'est dans ce sens que cette campagne a été lancée afin de faire taire ce mal. La vaccination permet, après immunisation des filles, de les mettre à l'abri



Justin Dibala, le vaccinateur crédit photo ADIAC

de ce fléau. « Notre souhait est de rendre pérenne cette activité. Pour ce faire, nous sommes

dans l'obligation d'acheter le vaccin pour le mettre à la disposition de nos enfants en at-

tendant qu'il soit fourni par l'État. Le coup d'une dose de vaccin en pharmacie est de 88.000 francs CFA, nos partenaires ont exigé que le vaccin soit livré aux familles à 15.000 francs CFA, leur faisant ainsi épargner près de 150.000 francs CFA pour les deux doses », a dit le Pr Jean Bernard Nkoua-Mbon, le jour du lancement de cette campagne. Provoqué par le virus du papillome humain, que l'on contracte par voie sexuelle, le cancer du col de l'utérus est une affection souvent diagnostiquée à un stade évolué rendant illusoire toute possibilité curative. La lutte contre cette pathologie passe par la prévention, le dépistage des lésions précancéreuses, la chirurgie, la radiothérapie et quelque fois la chimiothérapie. Rappelons que les cancers sont des affections graves, variées, complexes et extrêmement meurtrières. D'où l'importance de cette campagne qui a démarré le 18 juillet et prendra fin le 31 décembre.

Hugues Prosper Mabonzo

## BIECALE

La 3<sup>e</sup> édition se termine en apothéose

Ouverte le 26 novembre, la 3<sup>e</sup> édition de la Biennale des arts et des lettres (biecale) bloc n°4 a pris fin, le 28 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard en présence d'Antoine Distel Baniakina, conseiller socioculturel du préfet de Pointe-Noire, des directeurs départementaux concernés, des artistes et du public.

Après les deux premières éditions organisées à Brazzaville, la Biecale a été décentralisée. Cinq blocs départementaux ont été constitués dont le bloc n° 4 Pointe-Noire-Kouilou dans l'objectif de faire éclore et favoriser la promotion des talents culturels et artistiques du terroir. «*La création artistique et littéraire face au développement du numérique*» est le thème choisi cette année par le ministère de la Culture et des Arts. «*Cet espace d'expression des talents culturels, d'échanges et de débats comprend un volet festival et un volet compétition qui s'appuient tous sur des sessions de renforcement de capacités des artistes et des écrivains, des spectacles vivants, des arts figuratifs, des arts visuels, des arts de vivre, du colloque et un marché des arts et des lettres*», a dit Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire et président du comité interdépartemen-

tal de la biennale.

Félicitant l'initiative du ministère de la Culture et des Arts d'avoir institué la biennale dont le thème cette année cadre bien avec les techniques d'information et de communication en phase avec l'installation de la fibre optique, outil essentiel du développement et de la diversification de l'économie nationale, Antoine Distel Baniakina a renchéri : «*La biennale s'inscrit aussi dans le droit fil de la cérémonie du 58<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Congo*». Pour cette première édition décentralisée à Pointe-Noire et au Kouilou, le public a eu droit pendant les trois jours des réjouissances à la déclamation des textes, aux expositions-vente des livres et objets d'art, à la musique, à la danse traditionnelle, au théâtre, aux conférences débats, à la musique tradi-moderne et moderne.

Lors de la première journée, les allocutions ont été agrémentées par la lecture des extraits de textes des ouvrages d'Alphonse Kala, Ninelle Nsiloulou, Nzenzé Kazis, Robert Tinou par leurs auteurs. En fin de journée, Fabienne Bidou, directrice de l'IFC, a exposé sur le 1<sup>er</sup> thème de cette 3<sup>e</sup> édition. Le deuxième thème «*L'écrivain congolais face à la nouvelle République*» a été développé le lendemain par l'écrivain



Les officiels et les écrivains/ crédit photos «Adiac» cette activité», a regretté Fabien Obongo à la clôture de la biennale. Depuis 2012, le ministère de la Culture et des Arts a institué un événement culturel national dénommé Biecale dont les objectifs sont, entre autres, faire découvrir et valoriser les produits artistiques et littéraires congolais, stimuler la création artistique et littéraire, promouvoir le patrimoine artistique et littéraire et les créations congolaises.

Hervé Brice Mampouya

Georges Mavouba Sokate sous la modération d'Alphonse Kala. Deux troupes excellent dans le théâtre populaire ont clôturé la deuxième journée qui a été marquée par une animation culturelle des ensembles tradi-modernes, de la musique sacrée et des orchestres modernes. La fête a été belle mais laisse cependant un goût d'inachevé : «*Nous avons affiché un sentiment d'une soif à moitié éteinte du fait du temps qui a été trop court pour*

## MUSIQUE

## JB Mpiana en concert le 3 décembre au mess mixte de garnison

Produit par Bebert Étou, l'artiste musicien originaire de la RDC, JB Mpiana, et son groupe Wengué BCBG seront en concert samedi à partir de 17 heures au mess mixte de garnison de Pointe-Noire.



JB Mpiana crédit photo «DR»

La fin de la saison culturelle sera musicale dans la ville océane. Après les concerts des musiciens locaux, JB Mpiana, artiste musicien originaire de la République démocratique du Congo, est attendu dans la ville océane pour un show exceptionnel. Un événement qui annonce déjà la couleur des festivités de fin d'année. Plus que quelques jours, celui que les fans ont l'habitude d'appeler Papa chéri ou encore Moto pamba s'ouvrira une belle occasion pour présenter son nouveau répertoire à ses mélomanes.

Les Ponténégrins seront donc ravis d'aller l'applaudir mais surtout de danser. L'ambiance sera festive car JB Mpiana jouera sa «*Balle de Match*», un album tant attendu et dont les clips fond déjà jaser. Avec des titres comme «*Je ne te calcule pas*», JB Mpiana ne calculera pas non plus le temps ni l'endroit pour faire plaisir à ses admirables. Lors de ce spectacle, l'artiste également reprendra quelques uns des tubes qui jalonnent sa brillante carrière comme Feux de l'amour, TH et bien d'autres.

Étoile de la musique congolaise, JB Mpiana a vu mille et un anciens musiciens d'une certaine époque qui ont marqué la musique des deux Congo. Leurs styles et leurs rythmes se retrouvent aujourd'hui dans sa musique. Notons que JB Mpiana est toujours resté positif et méticuleux dans le traitement de ses textes, ce qui lui a permis de donner une image positive à la musique congolaise.

Hugues Prosper Mabonzo

## L'oeuvre de Youlou Mabiala honorée à Pointe-Noire

Un hommage anthume a été rendu le 26 novembre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, situé à Pointe-Noire, à l'artiste musicien Youlou Mabiala par un concert rumba joué par les orchestres les Tchatchamens et les Makandas. Michel Boyibanda, un ancien coéquipier de Youlou Mabiala dans l'orchestre TP Ok Jazz et dans les Trois frères, était l'invité vedette du concert.

Concert musical, témoignages et défilé des sapeurs ont marqué cette journée hommage à Youlou Mabiala, «*Le prince YM*» pour les intimes, animée par le journaliste-animateur Jo Pambou, le premier président de l'orchestre Kamikaze. Pendant plus de cinq heures, les orchestres les Tchatchamens et les Makandas se sont succédé au podium pour interpréter une bonne partie du répertoire de Youlou Mabiala, aujourd'hui convalescent après son accident cardio-vasculaire en 2004 à Pointe-Noire.

Pour le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et son directeur Alain Rock Ngoma, cette initiative vise à valoriser les talents qui ont marqué notre musique. En communication téléphonique avec Youlou Mabiala avant le concert, il a dit qu'il se rétablit petit à petit, continue d'écrire des chansons mais n'a pas encore les facultés nécessaires de monter à nouveau sur scène.

Ce concert a été une réussite tant par l'interprétation impeccable des chansons que par l'affluence qui a pris d'assaut le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, nostalgique de la bonne et vieille rumba. Presque tout le répertoire de l'icône a été déroulé, depuis l'orchestre Ok Jazz, Les Trois frères et les Kamikazes. Des titres comme Koumbé, Judoka, 1x2 Mabé, Nsona Ombélé, Loufoulakari, Mon avocat a voyagé, Muana Luambo ont reçu des salves d'applaudissements.

De nombreuses personnalités, qui ont connu et vécu avec Youlou Mabiala, ont fait leur témoignage à l'instar de Michel Boyibanda qui a dit : «*Quand j'amène Youlou Mabiala à Kinshasa, il est vite intégré au sein de l'Ok Jazz et sera même le deuxième produit fabriqué par Luambo Franco après Mujos Mulamba. Avec Les Trois frères (Loko Massengo, Toulou Mabiala et moi), nous*



Michel Boyibanda faisant son témoignage sur Youlou Mabiala crédit photo «Adiac»

avons fait trembler beaucoup d'orchestres à Brazzaville et à Kinshasa. Malheureusement, la méchanceté des gens a fait qu'on se disloque très rapidement».

L'un des fils de Youlou Mabiala a également fait son témoignage. Il a reçu les encouragements de Michel Boyibanda qui a vu en lui les qualités de son père quand il a fredonné un refrain. Nestor Issanga et Roger Tello, deux journalistes de Radio Congo à l'époque qui ont assisté au concert de Youlou Mabiala au Prince d'or à Bifouiti, à Bel air, à Macedo ou au Bar Loufoulakari se sont exprimés aussi à leur tour sur les bons moments passés avec ce dernier. «*Youlou Mabiala savait écouter et était un fin récupérateur. Dans tous les orchestres où il est passé, il a toujours donné le meilleur de lui-même*», a déclaré Roger Tello. À la fin de la soirée, tout le monde était satisfait d'avoir assisté à ce moment inoubliable.

Hervé Brice Mampouya

## ARTS ET LETTRES

# Vingt et une recommandations pour repositionner l'industrie culturelle congolaise

**La directrice du cabinet du ministre de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa Elion, a clôturé le 28 novembre à Brazzaville, la 3<sup>e</sup> édition de la biennale congolaise des arts et lettres qui a formulé au total vingt et une recommandations visant l'émergence du potentiel culturel et artistique congolais.**

Parmi ces recommandations on peut citer celle demandant aux chercheurs de prendre en compte les mutations intervenues dans le monde avec l'autonomisation de la discipline esthétique ; celle sur la nécessité pour les professionnels africains d'avoir la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) et

de les domestiquer à travers l'importance évidente de l'environnement numérique dans la réactivité, la nécessité de préserver les contenus en rapport avec l'identité culturelle africaine.

Les participants ont recommandé la mise en oeuvre du programme de formation professionnelle pour les créateurs africains et l'organisation à cet effet des rencontres entre les spécialistes des industries culturelles et artistiques avec les professionnels du numérique; demander aux responsables publics d'adapter les législations pour assurer la protection et la promotion des produits de la création dans cet environnement. Ils ont notamment suggéré qu'il soit tenu compte de la nécessité d'une répartition juste des

benefices entre les détenteurs de droits, les distributeurs numériques et les fournisseurs d'accès. Autres recommandations : que les professionnels africains soient informés de la complexité de la situation de l'environnement du numérique et d'envisager de former des agrégats en vue d'un contrôle indispensable pour la sauvegarde des identités africaines. Ils ont de même recommandé aux Etats africains de démontrer à cet égard leur volonté politique pour faciliter la tâche aux professionnels des arts et des lettres; que les Etats facilitent l'accès pour tous à l'Internet et que l'utilisation de celui-ci soit orientée beaucoup plus vers la formation des jeunes plutôt que vers les jeunes et les loisirs.

Par rapport au panel III, les participants ont suggéré aux professionnels, aux éditeurs et aux Etats de poursuivre la promotion du livre et de la lecture afin d'aider les jeunes attirés par les mirages des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) à se doter d'une information solide sur les contenus de la culture africaine et de transformer l'université classique en université apprenante. L'institution de l'université virtuelle en vue d'un apprentissage en ligne qui complète le mode classique d'enseignement.

Rappelons qu'à l'ouverture, le ministre d'Etat, ministre de la Construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, Claude Alphonse Nsilou, a déclaré :

« L'œuvre littéraire de Cheik Hamidou Kane, magistrale, d'aventure ambiguë, qui a marqué un impact décisif les lettres africaines, recevra ici l'honneur de la biennale ».

Il a salué les éditions clefs de Yaoundé qui ont jeté un impact sur les arts numériques. Cette cérémonie d'ouverture avait été rehaussée de la présence du secrétaire général de la mairie de Brazzaville, Abraham Ibéla, du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga et des délégations venues du Cameroun, de la Russie et du Sénégal, pays à l'honneur de cette 3<sup>e</sup> édition de la biennale congolaise des arts et des lettres.

**Fortuné Ibara**

## ECHOS DES FÉDÉRATIONS

## La visite d'Arnaud Louveau à Dolisie reportée

**Dans une correspondance adressée au Secrétaire général de la Fédération congolaise de football le 25 novembre, Mbombo Seidou Njoya, directeur du bureau de développement de la FIFA, a annoncé le report de la mission d'Arnaud Louveau à Dolisie.**

« Nous avons le regret de vous informer que la mission d'Arnaud Louveau à Dolisie ne pourra pas se faire à la date prévue. Nous vous tiendrons informés ultérieurement de la nouvelle date de sa visite », indique la correspondance. Arnaud Louveau devrait arriver à Dolisie le 5 décembre pour une dernière mission d'inspection au stade Denis -Sassou -N'Guesso, lequel sera doté d'une pelouse synthétique. « C'est après cette inspection que toute la procédure de l'installation de cette pelouse sera définitivement bouclée. L'expert fixera la période ou le temps d'installation de cette pelouse synthétique », avait expliqué la Fécofoot. La CAN féminine qui se joue actuellement au Cameroun pourrait être l'une des raisons de ce report.

### Cyclisme : le bureau de la fédération au complet

Le bureau de la Fédération congolaise de Cyclisme est désormais au grand complet. Au cours de son conseil fédéral inaugural qui s'est tenu le 27 novembre au gymnase Henri Elendé, la Fécofoot a complété les postes qui restaient vacants, à l'issue de l'assemblée générale électorale du 30 octobre. Marie José Guy Prudence Ampat Massikini, présidente de la Ligue de Brazzaville, a été élue avec Daniel Mahoungou membres du bureau exécutif. Joachim Mazamba complète, quant à lui, l'effectif du commissariat aux comptes.

**J.G.E.**

## TOURNOI DE LA RÉPUBLIQUE

## Cara remporte la deuxième édition

**Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a pris le meilleur le 28 novembre sur l'Etoile du Congo (2-1), lors de la finale de la deuxième édition organisée par la Fondation perspectives d'Avenir en collaboration avec la Fédération congolaise de football. Le Cara succède ainsi aux Diables noirs, vainqueurs de la première édition.**

Dans cette compétition, la logique a été respectée. C'est bien le meilleur qui a gagné. Le Cara (meilleure attaque avec 9 buts marqués, meilleure défense pour un but encaissé) et l'Etoile du Congo étaient bien les deux meilleures équipes du tournoi qui s'affrontaient en finale, avec un niveau technique élevé. Ces deux formations disputaient, avant la finale, la meilleure attaque de la compétition avec sept réalisations chacune. Mais sur le plan défensif, les Aiglons avaient les faveurs des pronostics avec zéro but encaissé avant cette ultime étape, alors que les Stelliens en concédaient déjà deux. La différence s'est faite au niveau de ce secteur où l'Etoile du Congo a encore montré ses limites. Le Cara ouvrait le score à la 54<sup>e</sup> minute sur un corner bien repris par Alexandre Obambot.

Les Stelliens ont joué leur carte à fond jusqu'à obtenir l'égalisation à la 76<sup>e</sup>, grâce à



Cabwey Kivutuka ici aux prises avec Julien Nsiangangu le numero 20 de l'Etoile du Congo a délivré les Aiglons à la 81<sup>e</sup> minute Adiac

son providentiel buteur, Tsika Makosso. Le buteur stellien inscrivait alors son quatrième but en quatre matches. C'est en toute logique que lui et l'Aiglon, Eric Kandza, ont terminé en tête du classement des buteurs. Mais la flamme allumée par l'Etoile du Congo, après son égalisation, a fini par s'éteindre très vite quand Jason Bokanga délivrait une passe décisive sur la tête de Kivutuka Cabwey à la 81<sup>e</sup> minute. Le Cara décrochait alors la

cagnotte de 10 millions Fcfa, pendant que l'Etoile du Congo se contentait de la moitié. La 3<sup>e</sup> place est revenue au FC Kondzo, vainqueur des Diables noirs sur un score équilibré d'un but à zéro. Samuel Gédéon Foura a inscrit l'unique but de la rencontre à la 15<sup>e</sup> minute. En se contentant de la 4<sup>e</sup> place, les Diables noirs sont placés à côté de leur tournoi. Elle a concédé trois défaites face aux équipes de Brazzaville Kondzo, Cara et l'Etoile du Congo. Ils ont concédé cinq buts contre deux marqués. C'est très inquiétant pour une équipe qui dispute la Ligue des champions. Les jours qui lui restent, avant le début de la campagne africaine, lui permettront à coup sûr de rebâtir son ossature.

Le Cara et l'Etoile du Congo n'auront, quant à eux, besoin que de quelques renforts pour rendre encore plus compétitifs leurs groupes. Reste à savoir s'ils seront en mesure de conserver les joueurs qui ont brillé pendant le tournoi de la République. Notons qu'en dix matches disputés, 24 buts ont été inscrits soit une moyenne de 2,4 buts par match. Le Classement final de la compétition a placé APR FC, champion du Rwanda à l'avant dernière place pour avoir concédé un nul (d'un but partout) face au FC Kondzo, lors du dernier match des groupes. Sony Ela Nguema, champion de la Guinée- Equatoriale, a occupé le dernier rang avec zéro point en deux matches.

**James Golden Eloué**



Chansel Massa reçoit un chèque de 10 millions des mains de Denis Christel Sassou N'Guesso (photo Kwamy)